

LE MAROC

PAR

le Capitaine GIRARD

ANCIEN OFFICIER D'ORDONNANCE

DU GÉNÉRAL COMMANDANT LA DIVISION D'ORAN



PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^o

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

30, Rue et Passage Dauphine, 30

—
1904

Tous droits réservés.

03
163

O³_j

163

ÉTUDE

sur

LE MAROC

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^o, RUE CHRISTINE, 2.

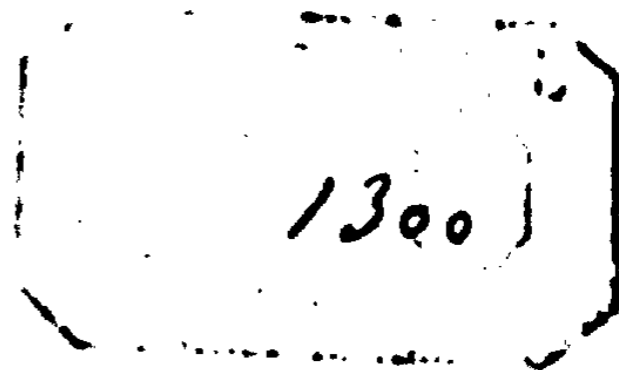
ÉTUDE
SUR
LE MAROC

PAR

le Capitaine GIRARD

ANCIEN OFFICIER D'ORDONNANCE

DU GÉNÉRAL COMMANDANT LA DIVISION D'ORAN



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^o
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1904

Tous droits réservés.

DOCUMENTS CONSULTÉS

Bulletins du Comité de l'Afrique française. — 13, rue de la Ville-l'Évêque, Paris.

Reconnaissance au Maroc (1883-1894), vicomte de Foucauld. — Challamel, Paris.

Le Maroc moderne (1886), capitaine Ereckmann. — Firmin-Didot, Paris.

Le Maroc inconnu (1899), Mouliéras. — Challamel, Paris.

Excursion au Sous (1901), comte de Segonzac. — Challamel, Paris.

Documents sur le Nord-Ouest africain, Lacroix de la Martinière.

Marabouts et Khouans (1884), commandant Rinn. — Jourdan, Alger.

Les Confréries religieuses musulmanes (1897), Depont et Coppolani. — Jourdan, Alger.

L'Islam au XIX^e siècle (1888), Le Chatelier. — Leroux, Paris.

Revue de Géographie, dirigée par Drapeyron. — Delagrave, Paris.

Revue de l'Afrique française. — 7, rue Nicole, Paris.

Au Touat et à In Salah (1866), Rohls et Duvyrier. — Challamel, Paris.

Rapport de la mission militaire envoyée au Maroc (avril 1882).

Cinq mois au Maroc (1901), J. Hamet. — Jourdan, Alger.

Le Maroc, par le capitaine Niessel. — *Journal des Sciences militaires*, 1901.

Bulletin trimestriel de géographie de la province d'Oran.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS.....	1
I. Considérations générales.....	3
II. Orographie du Maroc.....	8
III. Hydrographie du Maroc.....	13
IV. Principales divisions du Maroc. Principales villes.....	22
V. Produits du Maroc; flore; faune.....	36
VI. Du commerce au Maroc.....	39
VII. Des habitants.....	48
VIII. De la religion au Maroc.....	57
IX. Du gouvernement chérifien : justice, instruction publique, armée, marine.....	67
X. Quelques points intéressants.....	76
XI. La France et le Maroc.....	85

CARTE DU MAROC

AVANT-PROPOS

La question marocaine est à l'ordre du jour : presque journellement le mot Maroc revient sous la plume des écrivains qui traitent des grands problèmes d'actualité.

Aussi, nul de ceux que passionnent les droits et les intérêts de notre France ne saurait rester indifférent en présence de l'agitation des puissances européennes au sujet du Maroc.

Seulement, pour prendre position, il faut connaître les données du problème, et, quand j'arrivai à Oran en 1898, en ce centre si voisin de la frontière marocaine, je fus épouvanté du grand nombre de ceux qui, à chaque instant, discourent sur le Maroc sans connaître le premier mot ni du pays, ni de ses habitants et de leurs coutumes, ni de son gouvernement présent.

Avant de parler à mon tour, je voulus d'abord me documenter; mais il me fut impossible de trouver sur ce pays une étude d'ensemble qui, en quelques pages, me permit d'étayer mon opinion personnelle : je trouvai sans doute les relations des admirables voyageurs qui s'appellent Lenz, Rohlf, et surtout l'ouvrage de Foucault; mais, outre qu'il me fallût beaucoup de temps pour lire ces documents, je pus constater que ces voyageurs se contentaient généralement de raconter ce qu'ils avaient vu, entendu, observé sur leur passage, mais qu'aucun ne me donnait le travail complet que je cherchais.

D'où pour moi l'idée de contribuer à combler cette lacune.

Dans ce but, j'ai compulsé, le plus consciencieusement que j'ai pu, tout ce que j'ai trouvé d'écrit sur le Maroc; j'ai interrogé tous les indigènes qui paraissaient pouvoir me donner des renseignements intéressants sur la question; j'ai surtout fait appel

aux excellents souvenirs des officiers ayant participé à des missions françaises au Maroc, ou qui, par leur situation, peuvent le mieux connaître ce qui se rapporte à ce pays.

Puis, quand j'eus rassemblé toutes mes notes, je cherchai à élaguer le plus possible, pour ne présenter au lecteur que les documents et les renseignements les plus saillants.

D'un volume de notes, je fis le petit opuscule que je livre aujourd'hui aux méditations de ceux qui voudront bien me lire.

Je sais bien que mon travail est surtout une compilation, et c'est sous cette rubrique que je désire le voir accueilli : j'ai trop d'admiration pour les grands voyageurs qui ont si souvent risqué leur vie à travers les régions les plus sauvages du pays marocain pour me permettre de prétendre avoir fait ici œuvre personnelle.

Mais qu'importent les moyens employés : c'est le but auquel je vise qu'il faut envisager, et ce but, c'est de vulgariser le Maroc en France ; c'est de permettre à ceux qui n'ont pas assez de loisirs à dépenser pour se livrer à une étude approfondie, de pouvoir connaître cependant l'empire chérifien et d'en parler en toute connaissance de cause.

Considérations générales.

En 1830, la France, pour réprimer les actes de piraterie et l'insolence du dey d'Alger, dut s'emparer de cette ville. Cette mainmise sur un point du littoral algérien nous entraîna peu à peu à la conquête et à l'occupation définitive de toute l'Algérie.

Quatre milliards environ, la vie de quantité de braves gens tués au feu ou morts de leurs blessures, de leurs fatigues ou de la fièvre, tel est le passif de l'Algérie, colonie française.

Un commerce annuel de 700 millions dont les $\frac{4}{5}$ avec la métropole, 300,000 Français et autant de chrétiens de nationalité européenne, devenus colons ou commerçants et vivant de l'Algérie et sur son territoire; la marine marchande française développée par le transport des produits échangés entre la métropole et sa colonie; Marseille, grand port quand même, malgré la concurrence de Gènes et le percement du Saint-Gothard; la France enfin, puissance prédominante dans le bassin occidental de la Méditerranée : tel en est l'actif.

Depuis le commencement de la conquête, bien des discussions se sont élevées sur la plus ou moins grande utilité pour la France d'être maîtresse de l'Algérie. Il semble bien cependant que, toute balance faite, l'opinion publique chez nous s'est franchement ralliée au principe de l'expansion dans l'Afrique du Nord, puisque la déclaration du protectorat sur la Tunisie a reçu l'approbation de tous et qu'aucun revirement sérieux n'est venu contre-balancer l'assentiment général. Du reste, les deux tiers du commerce tunisien se font aujourd'hui avec la France et l'Algérie.

Ainsi donc, la situation de la France dans l'est et au centre de

la grande presqu'île Nord-Ouest africaine est si nettement prépondérante à l'heure présente que, malgré les craintes de quelques esprits superficiels impressionnés par les futilités de la politique intérieure, ce serait pour nous un désastre que d'en être réduits à abandonner ce pays ou seulement d'être obligés d'y restreindre notre influence.

Ceci bien établi, poursuivons notre étude, et jetons les yeux sur une carte géographique de l'Afrique du Nord.

Nous remarquons que l'Algérie et la Tunisie font parties de ce tout que les anciens appelaient le « Maghreb » et qui a pour limites : à l'Ouest, l'Atlantique ; au Nord et à l'Est, la Méditerranée ; au Sud, la mer de sable du Sahara. Outre l'Algérie et la Tunisie, la presqu'île comprend le Maroc.

« Le Maroc¹, ennemi de la civilisation, réfractaire à tout progrès, volontairement maintenu dans l'anarchie, obstinément fermé à toutes relations, au commerce, à l'industrie. C'est un foyer de barbarie et de fanatisme ; c'est le repaire de tous les pirates et de tous les brigands de l'Afrique du Nord. Riche, il demeure isolé et improductif. »

N'est-il pas à prévoir que, dans ces temps de colonisation à outrance, toutes les puissances européennes désireuses de se constituer un empire colonial ou d'accroître leurs débouchés ont jeté plus ou moins leur dévolu sur ce Maroc, que baignent deux mers européennes....., qui renferme, dit-on, tant de richesses naturelles et dont la population dépasserait 8 millions d'habitants ? Faut-il oublier la situation militaire exceptionnelle de Tanger, qui, en raison de la surveillance que les navires sortant de ce port peuvent exercer sur le détroit de Gibraltar, est bien fait pour tenter les convoitises des moins téméraires ?

Peut-on, enfin, négliger en Europe l'exemple même de la France en Algérie et ne pas rêver de faire une Angleterre, une Allemagne, une Espagne marocaine, comme nous avons fait une France algérienne ?

Nier tout cela, c'est nier l'évidence, et l'empressement vraiment extraordinaire déployé en 1901 par différentes puissances européennes à recevoir avec éclat les ambassadeurs du sultan

¹ Comte DE SEGOZAC, *Excursion au Sous*. Paris, Challamel, 1901.

Mouley-Abd-el-Aziz prouve surabondamment l'intérêt que chacun apporte à ne pas se désintéresser de la question marocaine.

Je sais bien que certains ont dit que précisément ce désir commun à toutes les puissances de s'ingérer dans les affaires du sultan retarderait indéfiniment la solution du problème; bien naïfs seraient les agents du pays qui se laisseraient prendre à ces paroles très diplomatiques.

Je sais encore que certains journaux, évidemment inspirés par une Angleterre en proie à de grosses difficultés dans le Sud-Africain et désireuse de se garder le champ libre dans le Nord, ont fait courir le bruit que 200,000 hommes et des milliards seraient nécessaires pour mener à bien la conquête du Maroc. Mais est-ce que jamais les gens raisonnables ont pu songer à s'emparer d'un pays aussi vaste par l'invasion en masse de la force armée? Est-ce que, comme je m'efforcerais de le démontrer à la fin de cette étude, la conquête du Maroc peut être autre chose qu'une œuvre d'infiltration lente, produit d'une politique habile et tenace, soutenue, le cas échéant, par de bons canons.

Je le répète et j'en ai l'intime conviction, la question marocaine, retardée seulement par le manque d'entente des puissances, doit s'ouvrir fatalement et je dis que c'est pour notre pays un devoir impérieux de ne pas permettre au Maroc l'établissement d'une autre puissance que la France. « La certitude que la France est l'héritière inévitable des Cheurfa Filali doit devenir un lieu commun accepté de la pensée internationale¹. »

Admettons, toutefois, qu'il puisse en être autrement et raisonnons un instant l'hypothèse du Maroc occupé par d'autres que par nous.

Tout d'abord l'Espagne, qui y a déjà les présides et Ceuta, qui a combattu dans ces régions, pourrait revendiquer pour elle la succession marocaine. Je ne crois pas cette puissance — au lendemain des cruels revers qu'elle vient d'éprouver aux Antilles — capable de renouveler contre le Maroc ses tentatives belliqueuses de 1859 et de 1893; cette tâche est au-dessus de

¹ ROBERT DE CAIX. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*,

ses forces et, livrés à elle-même, l'Espagne ne fera rien de sérieux.

Je ne dirai rien davantage de la Russie, qui n'aurait envoyé à Tanger un représentant que « pour apporter à la France l'appui désintéressé de son influence » ; rien de l'Italie, qui ne paraît être venue au Maroc que pour pouvoir revendiquer, en temps utile, sa place officiellement reconnue à Tripoli,

Mais supposons le Maroc devant anglais. C'est pour nous, au point de vue militaire, le détroit de Gibraltar fermé à tout jamais ; c'est l'obligation d'organiser une frontière Ouest algérienne abondamment garnie de troupes ; c'est, enfin, au profit de l'Angleterre, toute une armée d'indigènes qu'il sera facile, le moment venu, de jeter sur l'Algérie pour nous en chasser.

Au point de vue économique, c'est la fin de nos relations commerciales avec le Maroc, c'est peut-être même l'Algérie inondée de produits anglais, moins bons, mais à coup sûr meilleur marché que nos propres produits.

Au point de vue politique, c'est, grâce aux inévitables manœuvres des agents de l'Angleterre, la désagrégation de notre influence sur le monde indigène, comme cela s'est produit au Siam, comme cela a failli se produire à Madagascar.

Le Maroc deviendrait-il allemand — et cette hypothèse n'est pas pour déplaire à nos voisins d'outre-Rhin — que tous les sévices que nous pouvions redouter de la part de l'Angleterre subsisteraient encore, et comme, ici, nous aurions affaire à une armée de terre accrue dans des proportions formidables, il nous faudrait, pour rester maîtres chez nous, ou bien dégarnir la France à l'Est pour renforcer l'Algérie à l'Ouest, ou bien nous résigner, en cas de guerre continentale, à l'invasion allemande en Algérie, que nous perdriions à tout jamais.

Ainsi, ou il nous faut le *statu quo*, et, si habile que soit notre diplomatie, elle ne saura l'obtenir longtemps, ou nous devons nous préparer à planter le drapeau tricolore sur le sol marocain.

Persuadé que le moment viendra bientôt où il nous faudra bon gré, mal gré subir notre poussée au Maroc, je vais étudier ici le pays marocain : sa géographie, son sol, ses habitants, sa situation politique, religieuse et militaire.

Puis, en matière de conclusion, je chercherai à esquisser ce que doit être, à mon sens, la prise de possession des régions

marocaines. Dès maintenant, je puis dire que, si dans l'accomplissement de la tâche imposée par la nécessité à la France, nous savons voir large ; si nous voulons bien nous engager vis-à-vis de l'Europe à installer au Maroc le principe de la porte ouverte ; si nous avons une politique suivie, les difficultés de la prise de possession seront moindres qu'on le dit, et les profits ne seront pas à dédaigner.

II

Orographie du Maroc.

Le système orographique du Maroc comprend deux groupements d'inégale importance.

Ce sont : 1° au Nord, le massif du Rif qui, partant de l'Algérie vers Nemours, suit, presque sans interruption, les côtes méditerranéennes jusque vers Ceuta et semble, après le détroit de Gibraltar, se retrouver en Espagne dans le massif de la Sierra Nevada; 2° au Sud, l'Atlas, séparé du Rif par une trouée nettement marquée.

Cette trouée est constituée, de l'Est à l'Ouest, par la plaine d'Angad jusqu'à la Moulouya; par la vallée assez resserrée de l'Oued Innaouen, puis, à partir de Fez, par la vallée de l'Oued Sebou.

L'Atlas est formé par plusieurs chaînes toutes parallèles entre elles et dont la direction générale est Sud-Ouest-Nord-Est. Les derniers contreforts du Bani, la chaîne la plus méridionale du massif, vont jusqu'à l'Oued Dra, c'est-à-dire presque jusqu'au Sahara.

Massif du Rif. — C'est un massif compact, où dominant, d'après Lenz, les formations anciennes. Il a environ 350 kilomètres de long et une soixantaine de large. Le système général se présente sous la forme d'un hémicycle, dont les gradins les moins élevés viennent tomber dans la mer, les pentes les plus raides se trouvant du côté de l'intérieur des terres. Le nœud central paraît se trouver entre Taza et Nokour : c'est le Djebel Guïn, d'où sourdent les seules rivières un peu importantes, qui prennent naissance dans le massif.

Le Rif est trop inconnu de nous pour qu'il soit possible d'en donner une description détaillée; toutefois, l'altitude de quelques

sommets de la chaîne côtière a été relevée de la mer (par MM. Vihendon et Dumoulin en 1854, par le commandant de Kerhallet en 1855). Ces explorateurs ont trouvé une altitude de 2201 mètres dans la région des Beni Hasan, une de 1787 dans celle de Mettioua et Bahr.

M. Dumoulin a vu de la neige en juin sur certains sommets ; elle était fondue en juillet.

Plusieurs écrivains prétendent que le sous-sol du Rif serait riche en minerais.

De nombreuses rivières sont issues du Rif, dont les plus longues ont un cours de 60 à 80 kilomètres ; la plupart sont des torrents.

Le Rif, comme nous le verrons plus loin, est très peuplé et très cultivé.

De l'Atlas. — La chaîne de l'Atlas commence au Maroc entre le cap Sim et le cap Guir (aux environs du 31° degré de latitude Nord) ; elle va finir en Tunisie vers le cap Bon, après avoir traversé la presqu'île du Maghreb en entier. /

Au Maroc même, l'Atlas est continué par trois chaînes principales et deux chaînes secondaires.

Disons tout de suite que, dans le pays, il n'y a pas de nom commun à toute une chaîne, et cela parce que les habitants, qui ignorent complètement la géographie, se contentent dans chaque tribu de donner des noms aux seuls sommets qui avoisinent la tribu ; ils se soucient fort peu d'en donner un à l'ensemble de la chaîne.

Les noms que nous citons ici sont donc tout à fait conventionnels et de nature à rendre plus claire la nomenclature.

Les cinq chaînes sont en allant du Nord au Sud : la chaîne des Riata, le Moyen Atlas, le Grand Atlas, le Petit Atlas et la Bani.

A. — Chaînes principales.

a) *Grand Atlas.* — Au centre des cinq chaînes, nous trouvons le Grand Atlas, qui s'étend sur une longueur de plus de 600 kilomètres, depuis l'Océan, aux environs du cap Guir, jusqu'au Dahra, où il vient se perdre.

Le Grand Atlas comprend un massif central très élevé, très difficile (des altitudes de 3,300 et 3,475 mètres ont été observées par différents voyageurs). Dans cette chaîne centrale, Foucault a vu partout le faite de la montagne couvert de neige. Ce massif central s'étend du col de Bibaouan, à l'Ouest, aux dernières pentes du Djebel Alachi, à l'Est, aux environs du col de Telremt.

J'ai dit que ce massif était un obstacle difficilement franchissable ; une dépression nettement marquée permet cependant de faire communiquer la région de Merrakech avec la vallée de l'Oued Dra : c'est le Tizi'n Glaoui, qui renferme trois cols, dont le plus important est celui de Telouet. C'est par là que descendent les troupes du sultan quand celui-ci veut se porter dans la vallée du Dra ou chez les Berabers.

Du col de Bibaouan (route du Sous à Merrakech) à l'Océan d'une part ; du col de Telremt (qui fait communiquer les vallées de la Moulouya et du Ziz) au Dahra d'autre part, le Grand Atlas décroît rapidement et est percé d'un grand nombre de cols.

Foucault, qui a traversé le Grand Atlas à son extrémité ouest, près d'Agadir, en son centre, au col de Telouet, et à l'est, au col de Telremt, décrit ainsi cette chaîne : « La crête du Grand Atlas paraît être une arête et non un plateau. Elle ne présente l'aspect d'une ligne uniforme que vers ses extrémités orientale et occidentale, où elle est dépourvue de neige ; partout ailleurs, elle se découpe en nombreuses dentelures. Le versant nord est en général boisé ; le versant sud est nu, pure roche ; dans les bassins du Dra, du Ziz et du Guir, en partie boisé dans celui de l'Oued Sous. Les forêts renferment, dit-on, d'abondant gibier, sans aucune bête féroce. »

Le Grand Atlas est le grand réservoir des eaux marocaines, car tous les fleuves importants, sauf l'Oued Sebou, y prennent leur source.

3) *Moyen Atlas.* — Est assez peu connu des Européens. Semblo commencer à une soixantaine de kilomètres à l'est de Merrakech, vers Dcmnat, s'élève rapidement pour atteindre des altitudes de plus de 2500 mètres et, après avoir couvert plus de 200 kilomètres, vient finir à la Moulouya. Toutefois, on peut

dire que les monts Debdou (1600 mètres au maximum), entre la Moulouya et son affluent, le Za, n'en sont que le prolongement.

Le Moyen Atlas est traversé par l'Oued El Abid, affluent de l'Oumer Rbia et par ce fleuve lui-même; l'Oued Sebou y prend sa source.

Foucault écrit : « C'est une longue crête uniforme, couverte de neige, se relevant en un point pour former le Djebel Trougt et finissant brusquement à l'Est à la Moulouya par une haute falaise, le Djebel Oulad Ali.

« Les deux versants sont boisés, forêts pleines de gibier et de bêtes sauvages, les seules au Maroc où il y ait des lions. »

γ) *Petit Atlas.* — Commence à l'Ouest, à l'Océan, même entre 29°30' et 29°, court sur une étendue de 600 kilomètres parallèlement au Grand Atlas et vient finir dans les hauts plateaux qui sont à l'ouest de l'Oued Ziz.

Dès l'Océan, il a des altitudes de 1100 mètres, s'élève dans sa partie centrale à plus de 2.000 mètres et s'abaisse ensuite en se rapprochant de l'Est pour prendre l'altitude moyenne des hauts plateaux, soit 1000 mètres.

Foucault, qui l'a plus particulièrement étudié, en donne la description suivante : « Le Petit Atlas est couronné presque partout d'un large plateau à ondulations légères : ce plateau, pierreux dans la partie orientale de la chaîne (Djebel Sagherou), l'est moins dans la partie centrale, où le tapissent de longues étendues d'alfa, et, vers l'ouest, se garnit d'une couche de bonne terre, se couvre de champs, d'amandiers et de villages, et forme une des plus riches contrées du Maroc. Le versant sud du Petit Atlas est nu et rocheux, Le versant nord l'est aussi dans les bassins du Dra et du Ziz; mais il est boisé dans celui du Sous, au pied seulement vers l'est, en entier vers l'ouest.

« Peu de gibier, point de bêtes féroces. La crête a partout l'aspect d'une ligne horizontale; la neige y est rare. »

Le Petit Atlas est traversé par plusieurs affluents du Dra, issus du Grand Atlas, et en particulier par l'Oued Idermi et l'Oued Dadès.

B. — Chaînes secondaires.

a) *Chaîne des Riata.* — La plus au nord des cinq chaînes. Paraît commencer par un plateau, le plateau d'Oulmess, et coupée en maints endroits par le Sébou et par ses affluents, se retrouve plus compacte dans le Djebel Riata proprement dit, qui finit à la Moulouya.

Foucault dit que ces montagnes sont couvertes de grandes forêts où les fauves (les panthères surtout) abondent.

A cette chaîne et la prolongeant à l'Est après la plaine de Tafraïta, on peut rattacher les montagnes des Beni bou Zeggou, celles des Beni Snassen et les hauteurs qui en Algérie, aboutissent vers Tlemcen.

Dans la partie occidentale entre Oulmess et la Moulouya, les altitudes observées varient entre 1200 et 1500 mètres.

b) *La chaîne du Bani.* — Au sud du Petit Atlas. Part de l'Océan vers l'Oued Noun et, après avoir été traversé par l'Oued Dra au nord de Tamegrout, vient finir sur le Ziz.

Le Bani dont les altitudes les plus élevées ne dépassent que rarement 900 mètres, s'élève de 200 à 300 mètres au-dessus du sol environnant : il n'a guère en général que deux à trois kilomètres à sa base : le sommet est une arête. « C'est une lame rocheuse émergeant de terre au seuil du désert. »

Un certain nombre de cols percent la chaîne, brèches étroites par où s'écoulent vers le Dra les eaux du Petit Atlas. Chacun de ces passages est le lieu de réunion de quatre à cinq rivières : on y trouve généralement une oasis.

Point de terre végétale sur le Bani, mais de la roche. Point de gibier, sauf des moufflons. Foucault affirme que le Bani renferme de nombreux minerais (cuivre, zinc, argent et or à l'Ouest).

III

Hydrographie du Maroc.

Il existe au Maroc de très nombreuses rivières. Certaines par la largeur de leur lit (quelquefois plus de cent mètres dans le cours moyen), par leur longueur, par le volume d'eau qu'elles roulent, méritent presque le nom de fleuve. Mais, si quelques-une sont un cours de plus de 300 kilomètres, presque jamais on ne trouve une profondeur d'eau supérieure à un mètre, sauf en temps de crue, à la suite d'orages : il n'est donc pas possible de comparer ces rivières à nos fleuves de France, et il ne faut guère penser (sauf peut-être sur l'Oued Sebou) à la possibilité d'une navigation sérieuse et suivie sur ces cours d'eau. Toutefois, les rivières du Maroc sont, dans les régions qu'elles traversent, l'élément de fertilité par excellence ; à ce titre, elles méritent de l'intérêt et il serait possible, avec des barrages bien compris de leur demander bien davantage encore.

Rivières du Rif. — J'ai dit en parlant du massif du Rif que les montagnes venaient en hémicycle border la mer ; il y a donc lieu de penser qu'aucune grande rivière ne peut prendre cours à travers ces montagnes. Il semble en effet qu'il n'y en a aucune, mais au moins trouve-t-on tant de sources dans cette région que Foucault, qui en a longé la partie occidentale, a pu écrire : « En me rendant de Tétouan à Chechaouen, je ne me lasse pas d'admirer la merveilleuse quantité d'eau qu'on rencontre le long de la route. Si ce n'est dans les hautes vallées de la Suisse, je n'ai vu nulle part un aussi grand nombre de sources, de ruisseaux grands et petits, tous pleins d'une eau douce et limpide. »

Les grandes rivières sont donc en dehors du Rif et toutes, sauf l'Oued Sebou qui sort du Moyen Atlas, prennent leur source dans le massif du Grand Atlas.

Ce sont : 1° Dans le bassin de la Méditerranée, la Moulouya ;
2° Dans l'Océan, l'Oued Sebou, l'Oued Oumér-Rbia, l'Oued Tensift, l'Oued Sous, l'Oued Dra ;

3° Deux grandes rivières sahariennes : l'Oued Ziz, l'Oued Guir, qui, avec la Zousfana, formera ensuite l'Oued Saoura.

Pour l'étude détaillée de ces rivières, je ferai, ici, comme toujours, le plus large appel au récit de Foucault, le plus grand explorateur du Maroc.

I. — Méditerranée.

La Moulouya (cours de 400 kilomètres environ). La Moulouya prend sa source au Grand Atlas, dans un désert, qui fait partie du territoire des Beni Mgild ; ses sources sont voisines de celles de l'Oued Ziz.

On peut diviser son cours en plusieurs parties :

1° Des sources au confluent de l'Oued Outat Aït Tdzeg, la rivière coule en montagne dans un désert ;

2° De ce dernier point à la traversée du Moyen Atlas, la ceinture de ce deuxième bassin est constituée : à gauche par le Moyen Atlas ; à droite par le Grand Atlas, puis par le Rekkam, succession de côtes assez douces, semblables aux hauts plateaux d'Algérie ; enfin par le Djebel Debdou.

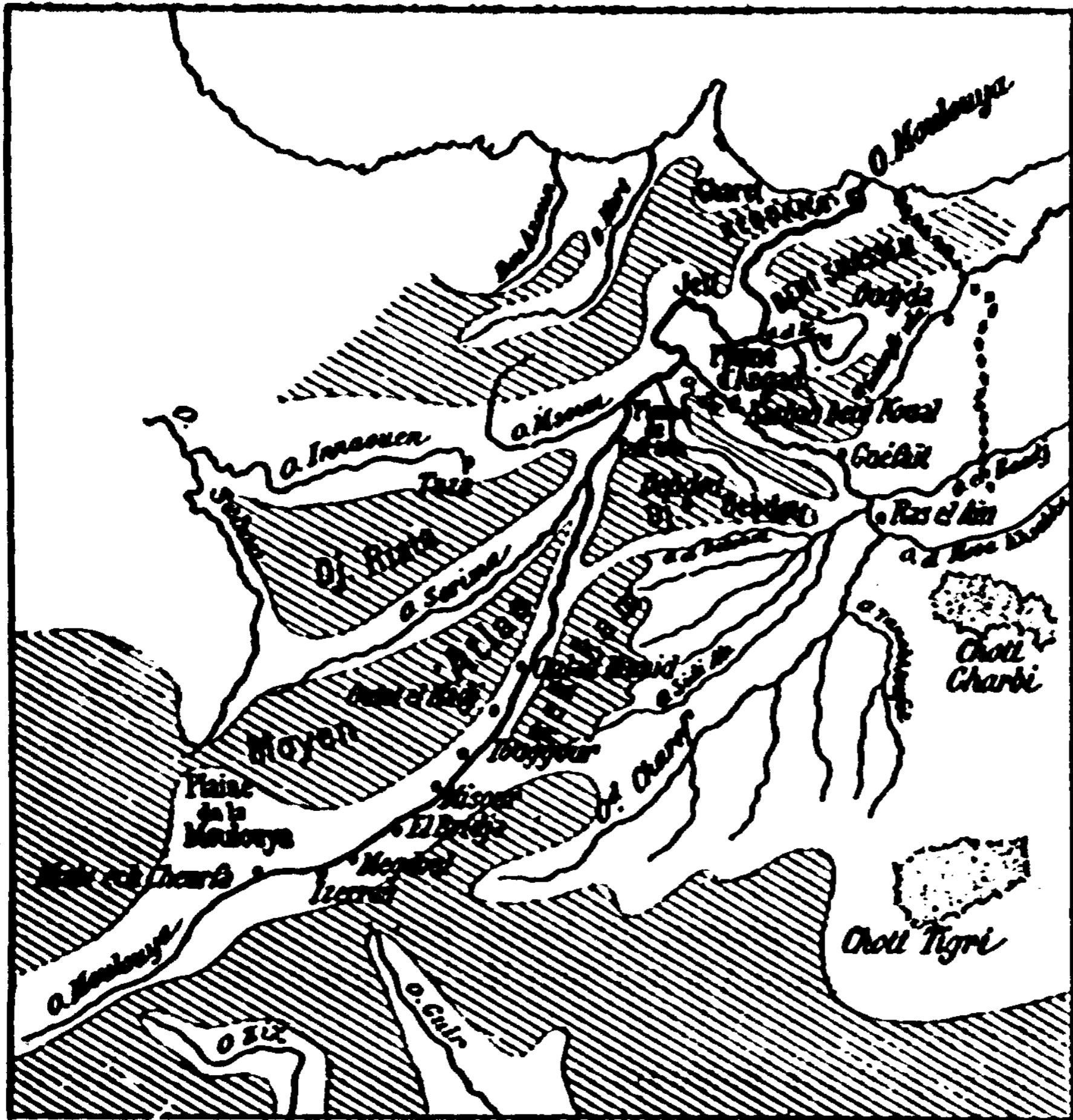
La vallée est une plaine unie, en friche, large de 16 kilomètres environ jusqu'à El Bridja, s'élargissant ensuite pour atteindre 32 kilomètres vers Misour, se resserrant enfin progressivement pour arriver à un kheneg¹ étroit et traverser le Moyen Atlas entre de hautes murailles rocheuses.

Étudions maintenant le fleuve lui-même. La Moulouya jusqu'à Ksabi ech Cheurfa a déjà beaucoup d'eau, mais est presque déserte, les tribus voisines ne venant que rarement planter leurs tentes sur ses bords. A partir de Ksabi ech Cheurfa, elle se couvre subitement de cultures, de jardins (oliviers, figuiers, grenadiers) et de ksours.

¹ Défilé.

Elle coule en cet endroit au fond d'une tranchée profonde d'environ 40 mètres, large de 1500 mètres, et il en sera ainsi pendant une quinzaine de kilomètres, jusqu'à Izerran. Les cultures ne vont pas d'ailleurs en dehors du lit du fleuve, qui a environ 25 mètres de large et 1^m,20 de profondeur d'eau.

A partir d'Izerran, la Moulouya, bien qu'elle reste dans sa tranchée aussi large et aussi profonde, redevient déserte, et les



lamaris remplacent les cultures. Quelques ksours à signaler au passage, ksours situés le plus généralement au confluent d'un tributaire de la Moulouya et sur cet affluent. Ce sont :

Megdoul (40 maisons) ; El Bridja (20 maisons) ; Misour, groupe de dix à douze ksours entourés de beaux jardins (oliviers, pommiers, grenadiers, figuiers) ; Touggour (50 maisons),

ksar habité par des Cheurfa ; Oulat Oulad el Hadj, groupe d'environ trente ksours entourés de jardins.

A partir de là, le fleuve, dont la largeur d'eau est de plus de 50 mètres, cesse d'être encaissé ; il est au niveau de la plaine ; les tamaris disparaissent. Encore désert pendant une trentaine de kilomètres, il se garnit peu à peu de ksours (de 200 à 600 âmes), de cultures ou de campements de nomades. Puis il rentre en montagne vers Oulad Hamid.

3° *Du kheneg d'Ouled Hamid au kheneg formé par le Djebel Kbdana et le Djebel Beni Snassen.* — Après la traversée du Moyen Atlas, la Moulouya débouche nettement en plaine. C'est à droite le désert de Tafrata, puis la plaine d'Angad ; à gauche, la vallée de l'Oued Melillo, puis les plaines désertes de Jell et du Raret. Toutes ces plaines sont limitées par des mouvements de terrain peu élevés et qu'on ne peut apercevoir de la Moulouya.

La plaine d'Angad, quand l'hiver a été humide, se couvre d'une herbe abondante, dont se nourrissent les troupeaux des nomades.

Dans ce bassin nous trouvons deux tribus nomades, les Houara et les Hallaf ; puis une tribu sédentaire plus au Nord, ce sont les Beni Oukil, d'origine maraboutique.

4° *Des Beni Oukil à la mer.* — La rivière coule difficilement à travers les passages qu'elle se fraye dans les montagnes des Beni Snassen à droite, des Kbdana à gauche. Ni lieu habité, ni plantations sur ses rives.

L'affluent le plus important de la Moulouya est l'Oued Za, qui prend sa source dans le Dahra auprès d'un groupe de puits, puis court sur le plateau du Dahra jusqu'à Guefaït. Dans cette région, sauf Ras et Aïn des Beni Mathar, pas un lieu habité, pas une culture.

De Guefaït à la Moulouya (en montagne de Guefaït à Kashah beni Koual, en plaine au delà), ce n'est qu'un long verger, très cultivé, très habité.

Les habitants appellent la rivière de deux noms différents : c'est l'Oued Charef, de la source à Ras el Aïn (l'Oued Charef n'a d'eau qu'au moment des pluies) ; c'est l'Oued Za, après Ras el Aïn ; dans cette seconde partie de son cours, la rivière a toujours de l'eau.

II. — Océan.

1° *Oued Sebou* (cours d'environ 250 kilomètres). — Issu du Moyen Atlas, coule la plupart du temps en plaine; il a un courant assez rapide, une eau pure et claire. La largeur de son lit varie dans la moyenne vallée entre 50 et 100 mètres; la profondeur de l'eau (d'après Foucault qui y passa en juillet) de 60 à 80 centimètres. Mais le fleuve s'élargit beaucoup dans la partie basse de son cours et le volume d'eau qu'il roule est considérable.

Sa vallée est très cultivée (céréales, oliviers, vignes, figuiers, alternant avec de bons pâturages et des douars). C'est la rivière de Fez.

2° *Oued Bou Regreg*. (150 kilomètres.) — Porte le nom d'Oued Grou d'après sa vallée supérieure; prend sa source dans le territoire des Zaïan, puis arrose ceux des Beni Zemmour, des Smala et enfin des Zaïr.

3° *Oued Oum-er-Rbia*. — Prend sa source dans la même montagne que la Moulouya sur le territoire des Beni Mgild, coule pendant 100 kilomètres à peu près à travers les montagnes du Moyen Atlas, puis arrose la plaine du Tadla et continue dans un pays plat jusqu'à l'Océan où il se jette après un parcours de plus de 400 kilomètres.

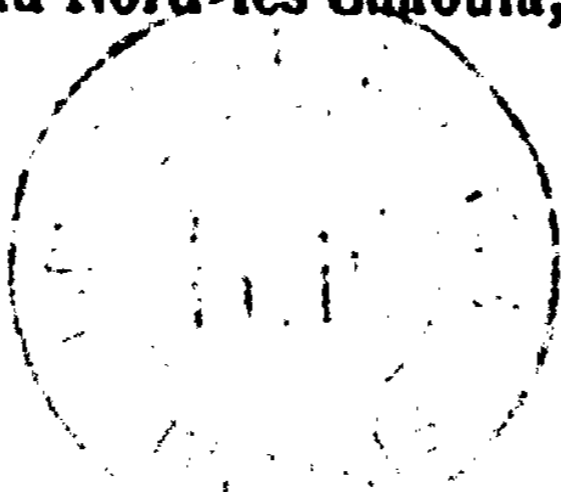
La vallée en plaine est considérée comme très fertile.

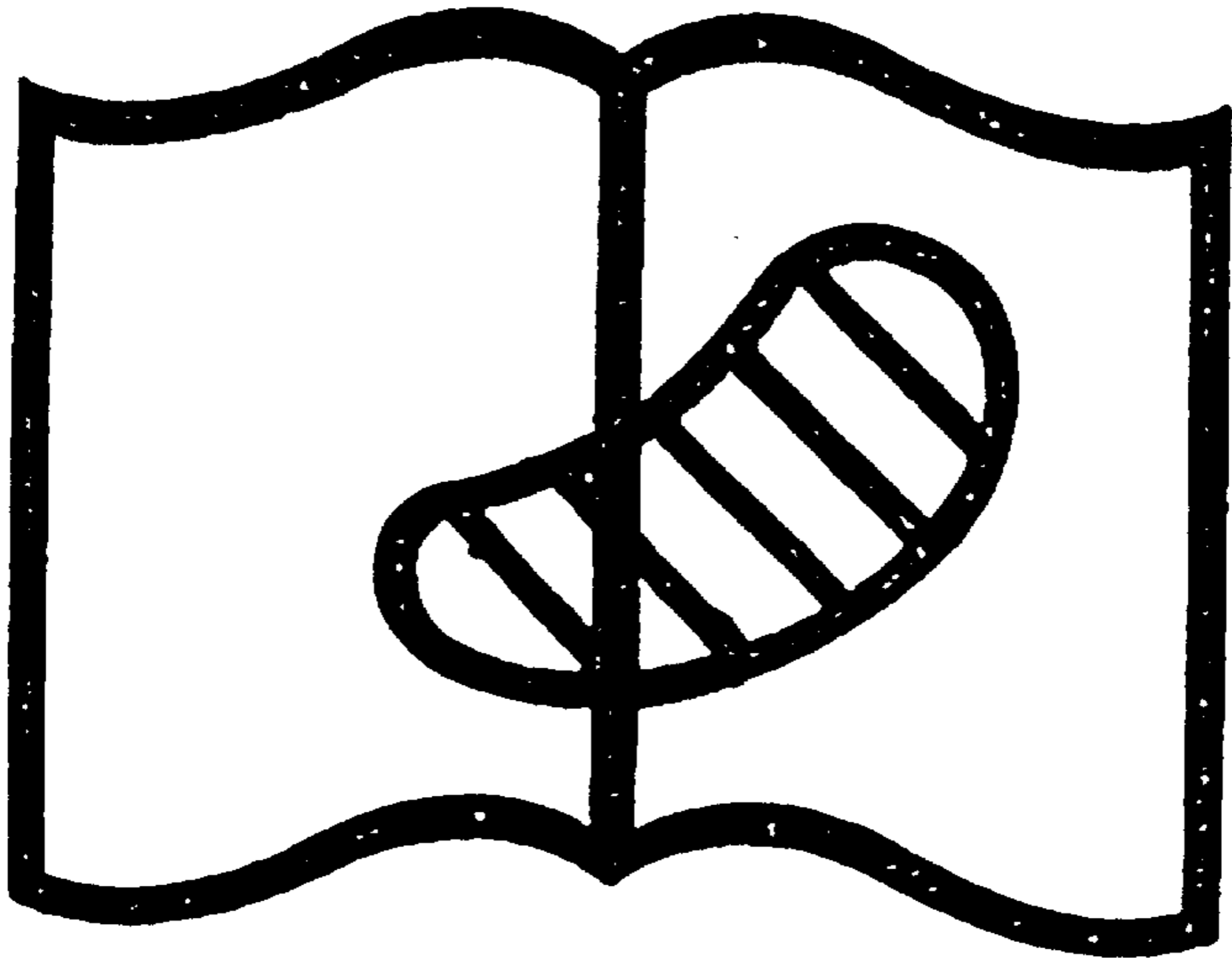
Foucault a traversé l'Oum-er-Rbia à son entrée dans le Tadla. Il s'exprime ainsi : « En ce point (Kasba Tadla) les eaux ont 30 à 40 mètres de large : le courant en est rapide, la profondeur considérable (lire plus d'un mètre); on ne peut traverser la rivière qu'en des gués peu nombreux.

« La rivière est encaissée entre des berges, tantôt à un sur un, tantôt à un sur deux, s'élevant de 12 à 15 mètres au-dessus du niveau de l'eau : la berge gauche étant plus haute que la berge droite : ces berges sont parfois rocheuses comme le lit du fleuve, parfois leur composition est un mélange de terre et de gravier.

« L'eau est un peu salée; j'ai vu ici de belles dalles de sel de un mètre de long sur 60 centimètres de large et 15 à 20 centimètres d'épaisseur. »

L'Oum-er-Rbia forme frontière entre différentes tribus dont les principales sont au Nord les Chaouïa, au Sud les Rahamna et les Doukkala.





Illisibilité partielle

**VALABLE POUR TOUT OU PARTIE DU
DOCUMENT REPRODUIT**

L'Oum-er-Rbia reçoit de nombreux affluents dont le plus important est l'Oued el Abid, Sauf pendant les cinquante derniers kilomètres de son cours, l'Oued el Abid coule en montagne ; c'est un torrent très violent en hiver.

4° *Oued Tensift* (200 kilomètres de cours). — Descend du Grand Atlas et n'a que peu d'eau dans son lit en raison des emprunts considérables que lui font sur son parcours les canaux d'irrigation des oasis des environs de Merrakech ; son lit est d'ailleurs lui-même très étendu puisqu'il atteint à sa sortie de Merrakech près de 400 mètres de large. En dessous de cette ville, la vallée du Tensift continue à présenter des ressources appréciables pour la culture ; la rivière elle-même se borde de tamaris et d'arganiers.

5° *Oued Sous* (250 kilomètres). — Porte dans son cours supérieur le nom d'Oued Tifnout.

L'Oued Tifnout a de l'eau toute l'année sur toute l'étendue de son cours ; ses bords sont très riches et très cultivés (blé, orge, maïs, pois chiches, noyers, grenadiers, oliviers, vigne). Il reçoit au moins vingt affluents, dont certains, il est vrai, n'ont de l'eau que pendant la saison des pluies.

À partir de son confluent avec l'Oued Zagmougen, l'Oued Tifnout prend le nom de l'Oued Sous.

Cet Oued Zagmougen, qui sort du Petit Atlas, coule pendant quelque temps dans le désert ; mais, à mesure qu'il descend, il se peuple de ksours et est bordé de cultures ; souvent sa haute vallée manque d'eau.

L'Oued Sous est lui aussi très habité sur tout son cours ; « ses rives sont couvertes de cultures et de villages se succédant sans interruption ».

Il coule au milieu d'une plaine très unie qui va s'élargissant sans cesse jusqu'à la mer (à hauteur de Taroudant, elle a déjà plus de 40 kilomètres). Sol d'une fertilité exceptionnelle ; mais une partie seulement est cultivée, le reste est laissé en pâturages et en forêts.

Foucault écrit : « J'arrive à l'Oued Sous (en amont de Taroudant). Les deux rives sont bordées de cultures, de villages et de jardins, mais la largeur du lit atteint plus de 1 kilomètre. Le fond est formé de gros galets avec de rares places sablonneuses ; ni roseaux, ni joncs, aucune trace de verdure. Au milieu de

cette surface grise, le fleuve coule en trois bras : le premier n'a que 2 mètres d'eau de large, le deuxième en a 15 avec 40 centimètres de profondeur et un courant très rapide ; le troisième a 35 mètres de large et 1^m,20 de profondeur. »

Segonzac écrit de son côté : « Au point où nous traversons l'Oued Sous (au confluent de l'Oued Ouar, en aval de Taroudant), la rivière se partage en plusieurs bras, dont le premier n'a qu'une dizaine de mètres de large sur 60 centimètres de profondeur. En certains moments, l'oued remplit toute la vallée et devient un énorme torrent. L'eau est claire et bonne ; le courant assez rapide ; le lit est encombré de gros galets, de roseaux, de lauriers roses. »

Le même voyageur a encore traversé l'Oued Sous près de son embouchure ; il a trouvé le fleuve entouré de dunes.

La vallée avait 3 à 4 kilomètres de largeur ; son lit, divisé en deux branches, avait une largeur de 30 mètres pour la petite branche, de 50 mètres pour la grande ; la profondeur de l'eau était de 60 centimètres, le courant était peu rapide (novembre).

6° *Oued Dra*. — Le cours de l'Oued Dra peut se diviser en trois parties.

a) *Cours supérieur* (100 kilomètres environ) depuis les sources de l'Oued Idermi et de l'Oued Dadès jusqu'au point où ces cours d'eau confluent et forment l'Oued Dra.

L'Oued Idermi et l'Oued Dadès sont deux torrents au courant impétueux, aux eaux glacées ; ils coulent au pied de l'Atlas, et leur cours est bordé de ksours et de cultures. La végétation est celle des pays froids ; l'olivier y fait toutefois merveille.

β) *Cours moyen* (200 kilomètres environ) jusqu'à El Mehamid. — Dans son cours moyen, l'Oued Dra coule perpendiculairement à l'Atlas et se dirige vers le Sud. Il coule sans interruption entre les palmiers et les ksours : c'est une oasis de 200 kilomètres de long, « pays le plus riche et le plus beau du Maroc ». (Foucault.) L'eau coule presque toujours en abondance mais si, par hasard, elle vient à manquer dans le lit même de la rivière, les nombreux canaux qui la bordent en restent pleins. La physionomie du pays dans l'Oued Dra moyen paraît être la suivante : vallée bordée de montagnes qui vont en s'abaissant et s'écartant à mesure qu'on descend vers le Sud.

Au milieu de la vallée, l'Oued ; dans son lit (de 1500 mètres

à 5 kilomètres de large), cultures et palmiers ; en dehors des plantations, mais à leur lisière, les ksours ; au delà jusqu'à la montagne une région désertique.

γ) *Cours inférieur* (plus de 600 kilomètres) de El Mehamid à l'Océan.

Les phénomènes constatés sont d'un caractère absolument nouveau. La direction à la suite d'un coude brusque est devenue Est-Ouest : le fleuve se dirige sur l'Océan parallèlement aux crêtes de l'Atlas. Plus de palmiers, plus d'habitations : le désert. L'Oued Dra n'a généralement plus d'eau ; son lit à sec s'élargit démesurément.

La région se présente ainsi :

Pendant les deux cents premiers kilomètres, à droite et à gauche, des plaines ondulées s'étendant, à droite jusqu'au Bani, à gauche jusqu'à une profondeur d'une journée de marche environ ; de ce côté on trouve ensuite la hammada, vaste plateau à l'horizon infini, sans eau, ni végétation, au sol dur semé de pierres coupantes. Les plaines dont j'ai parlé s'appellent les Feija ; elles sont traversées par de petits cours d'eau et ont de la végétation au printemps ; des tribus y viennent nomadiser.

Si nous descendons plus bas, la vallée est plus désolée encore, et il faut arriver au lit même du fleuve pour trouver par-ci par-là trace de vie.

Le Dra inférieur est, je l'ai dit, la plupart du temps sans eau ; mais, à la suite de pluies, il se met parfois à couler pendant quelques jours et arrive ainsi jusqu'à la mer.

Son lit est sablonneux, mais fertile en certains points quand il y vient de l'eau.

Ces parties fertiles sont près d'El Mehamid la Debaïa, plus bas les mader.

La Debaïa est une plaine de sable longue de deux journées de marche et large d'un jour et demi ; elle est traversée par l'Oued Dra, qui la divise en deux parties égales. Les tribus voisines s'en sont partagé les terres ; tous les automnes, ces tribus viennent y passer quelques semaines. On arrose au moyen des canaux dérivés du Dra ; on laboure tout ce qu'on peut, puis l'on enseme. La récolte sera belle, s'il y a crue ; elle sera perdue en cas de sécheresse.

Les mader sont constitués par le lit même du fleuve au con-

fluent de chacun de ses affluents les plus importants. Les tribus ne se décident à y ensemer qu'autant que des nuages apparaissent en automne et semblent présager de l'eau.

Il y a six mader sur le lit inférieur du Dra ; le meilleur est le mader Agga ; le plus vaste est le mader des Ida ou Blal.

III. — Rivières sahariennes.

1° *L'Oued Ziz.* — Prend sa source aux crêtes supérieures du Grand Atlas et coule longtemps dans une région montagneuse entre le Grand et le Petit Atlas : des ksours nombreux bordent ses rives ; mais il traverse aussi des régions désertiques.

A partir du district d'El Kheneg commencent les palmiers, qui ne le quitteront qu'à la sortie du Tafilalet. Au delà de cette dernière région, l'Oued Ziz se perd dans les sables.

Son affluent principal est l'Oued Todra qui, dans la partie supérieure de son cours jusqu'à la sortie de l'oasis de Todra, a toujours de l'eau.

Au delà le lit se dessèche et la rivière rentre dans un désert. Elle coule à nouveau dans l'oasis de Ferkla, puis cesse de couler ; par-ci, par-là, encore de l'eau et chaque fois un ksar, des palmiers ; enfin la rivière se perd définitivement.

2° *Oued Guir.* — Prend sa source dans le Grand Atlas et a de suite de nombreux ksours le long de ses rives ; sa haute vallée est encore peuplée de Berabers.

En hiver, l'Oued Guir coule une quantité d'eau considérable et est sujet à des débordements qui permettent aux Doui Menia (nomadisant entre Guir et Zousfana) d'avoir de très beaux terrains de culture dans la région dite des Bahariats.

L'eau du Guir est saumâtre ; tout le long de ses rives croissent des tamaris.

Le Guir, à sa réunion avec la Zousfana vers Igli, forme l'Oued Saoura.

Le bassin du Guir est limité à l'Ouest par une hammada, qui, d'après Rohlf's, a au moins 100 kilomètres de largeur et vient finir en pente douce au Tafilalet sur l'Oued Ziz.

IV

Principales divisions du Maroc. Principales villes.

En France on s'imagine souvent le Maroc comme un État autonome, jouissant, il est vrai, d'une organisation imparfaite, mais soumis à un sultan autocrate, dont les pouvoirs seraient sensiblement les mêmes que ceux du sultan de Constantinople ; c'est là une grande erreur.

L'empire marocain de nos jours est tout au plus le pays sur lequel le sultan Mouley Abd-el-Aziz voudrait dominer. Mais, en fait, il n'en possède guère que la cinquième partie, et plus de la moitié des tribus qui peuplent ce vaste pays ne reconnaissent nullement l'autorité du souverain. Bien mieux, certaines d'entre elles sont souvent en guerre contre lui.

Il y a donc en réalité plusieurs « Maroc », et la seule manière d'obtenir une idée générale de ce pays d'une superficie sensiblement égale à celle de la France, est de décrire successivement les principales divisions que la nature ou la politique lui ont imposées.

Les principaux groupes généralement admis sont : Le Rif, le royaume de Fez ou Gharb, le royaume de Merrakech ou Heuz Merrakech, le Sous, le bassin du Dra, le Sahel et la côte occidentale, le Tafilalet, Figuig et Ich, le Dahra, le bassin de la Moulouya et la frontière algérienne.

Le Rif. — J'ai déjà décrit le Rif dans les deux chapitres précédents : je n'y reviendrai pas.

Le Rif est presque exclusivement peuplé de Berbères, indépendants ou à peu près, surtout désireux de ne payer aucun impôt au sultan.

Ils sont belliqueux et courageux, mais si pillards que les négociants arabes et berbères ont renoncé à pénétrer au Rif pour s'y livrer aux échanges ; le commerce y est entre les mains des juifs.

De tout temps d'ailleurs, sauf sous les sultans edrissites qui s'appuyaient sur eux, les Rifains se sont tenus en dehors des gouvernements qui dominaient au Maroc.

Les Romains n'osèrent pas s'engager dans leurs montagnes et ils se contentèrent d'entourer le Rif d'une ceinture d'ouvrages militaires construits au pied des monts et cela dans le but de contenir les Rifains dans leur pays.

L'Espagne a eu souvent affaire à eux. Mais généralement l'issue de la lutte s'est trouvée favorable aux Rifains.

Enfin, à plusieurs reprises, l'Angleterre, puis plus récemment l'Allemagne et aussi la France (M. de Chavagnac, exploitation des mines), ont cherché à établir des comptoirs sur la côte du Rif ; les habitants s'y sont toujours opposés¹.

Les Rifains parlent la langue chellaha ; ils sont musulmans peu pratiquants.

Le Rif est riche en céréales (blé, orge) ; on y cultive beaucoup l'oignon et le lin. Près de Tétouan, ils y a des oranges excellentes ; on trouve encore des figues, des raisins, des melons, des citrons.

Les arbres les plus répandus seraient, d'après les auteurs arabes, le genévrier, le cèdre, le buis, l'olivier.

Le Rif a de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres, le gros bétail y est rare, les transports sont faits à dos de mulet ou d'âne.

Djebala. — Les abords intérieurs du Rif du côté de l'Ouest sont peuplés de tribus berbères arabisantes qu'on appelle les Djebala. Leur territoire s'étend de Tétouan à Fez ; il s'arrête à l'Ouest au-dessus des plaines du Gharb (de Ksar el Kébir à Ouezzan).

Les Djebala sont des guerriers farouches et aussi insoumis au sultan que les Rifains. Leurs mœurs, prétend Mouléras, sont très dissolues. En montagne, ils habitent des ksours ; en plaine,

¹ Cependant les Rifains viennent volontiers s'engager pour les travaux des champs dans la province d'Oran.

ils vivent sous la tente. Ils parlent arabe. Ils sont armés de bons fusils et pourraient mobiliser d'assez gros effectifs.

La région des Djebala est plus riche que celle du Rif ; mais l'insécurité fait que les cultures y sont rares et le pays se présente généralement sous l'aspect de prairies et de vergers.

Le Gharb. — C'est une région très fertile, formée de plaines ou de montagnes assez peu élevées, arrosées par des cours d'eau nombreux.

Sa limite Sud est constituée par une ligne allant de Rbat au Tadla ; à l'Est et au Nord le Gharb est limité par le bassin de la Moulouya et par le Rif.

Si, maintenant, nous nous plaçons au point de vue politique, nous y rencontrons les divergences les plus absolues.

Au Nord, c'est d'abord la région de Tanger dont les tribus sont soumises au sultan.

Vient ensuite le Gharb el Isar (le couchant du Nord) qui va jusqu'au Sebou et à la dépression de Taza ; les tribus de la plaine sont soumises, celles des montagnes (Djebala) à peu près indépendantes.

Plus au Sud, les tribus des environs de Rbat et celles des environs de Fez sont soumises.

Enfin, nous arrivons à un grand triangle dont les sommets seraient à Rbat, à Sfrou et au Tadla. Dans cette région vivent des populations berbères indépendantes dans des ksours fortifiés. Le sultan veut-il aller de Merrakech à Fez ? Il doit éviter le territoire de ces tribus et aller de Merrakech à Rbat, puis de là à Fez. Marcher en ligne droite de Merrakech à Fez lui serait impossible sans livrer bataille.

Le sultan Mouley el Hassen, prédécesseur du sultan actuel, a fait de nombreuses campagnes contre ces tribus (Zaïr, Zemmour, Zaïan, Beni Mgild, Aït Youssi) ; mais, s'il réussit généralement à vaincre et à soumettre ces tribus tant qu'il demeurait sur leur territoire, du moins ont-elles toujours repris leur indépendance dès que les armées du sultan se sont éloignées d'elles.

Signalons encore près de Taza, sur la route naturelle de Fez à Marnia par Taza—Oudjda, la grande confédération berbère et indépendante des Riata ; elle a souvent causé de gros ennuis aux sultans.

Le Heuz-Merrakech. — Dans sa partie plaine, tout au moins, est par excellence le Bled el Makhzen (pays soumis au sultan), comme on l'appelle quelquefois par opposition au Bled el Siba, où se tiennent les tribus indépendantes.

On appelle Heuz-Merrakech le pays situé au sud du Gharb et qui s'étend jusque dans les pentes nord du Grand Atlas. C'est là que se trouve Merrakech, l'une des capitales du sultan.

Dans la plaine (Oued Oum er-Rbia, Oued Teasift), les tribus sont de race arabe; elles pourraient, en raison de la fertilité de leurs terrains de culture, être presque riches, mais les exactions des caïds sont telles que ces populations demeurent très malheureuses.

Au pied des montagnes, on trouve des tribus à demi-soumises qui ne payent déjà plus l'impôt en argent, mais fournissent encore des soldats d'infanterie. Dans la montagne même enfin, ce sont, comme toujours, les Berbères indépendants.

Un Allemand, M. Théobald Fischer, vient de parcourir ces régions; il en donne la description suivante :

« Le Vorland (avant-pays) de l'Atlas se partage en trois zones naturelles :

« La zone des oasis irriguées, auxquelles les rivières descendues de l'Atlas apportent un liquide abondant et où une population sédentaire et industrielle se livre plutôt à l'arboriculture qu'à la production des céréales.

« Ensuite vient la région des steppes, en partie composée de plaines et en partie montueuse, où le manque d'eau ne permet pas les cultures, mais qui forme, surtout en hiver et au printemps, une région de pâturages.

« Enfin près de la côte, sur une largeur variable, s'étend la zone des cultures, dont la terre noire fait de ce pays une des plus fertiles contrées du globe. »

Les régions des Doukkala et des Chaouïa sont signalées par tous les voyageurs comme particulièrement fertiles; on y cultive surtout le blé, l'orge, le maïs, les pois chiches, les fèves et quantité de légumes.

Le Sous. — Le Sous est séparé du Heuz-Merrakech par le Grand Atlas. (Je rappelle ici que le Grand Atlas est difficilement

franchissable ; entre la région de Merrakech et celle du Sous, il n'y a que trois cols permettant les communications, et il faut de deux à trois jours pour traverser l'Atlas : le col le plus important est celui de Bibaouan, qui relie Merrakech à Taroudant.)

Le Sous est constitué surtout par la vallée du Sous ; on admet qu'il s'étend au Sud jusqu'à l'Oued Noun.

La partie qui avoisine les sources de l'Oued Sous est très productive ; on y trouve des amandiers, des oliviers, des arganiers, et déjà des céréales ; mais la culture du blé, de l'orge et du maïs se fait en grand dans le cours moyen et vers l'embouchure.

Les bœufs sont très communs dans la région, les moutons plus rares.

Le bassin de l'Oued Sous est nominalelement soumis au sultan, qui y a des caïds ; mais les impôts rentrent difficilement.

Les habitants sont, pour la plupart, des Berbères sédentaires. Il y a aussi quelques Arabes.

Le district de Chtouka, qui se trouve au sud-ouest de la région, près de l'embouchure de l'Oued Sous, est le dernier au Sud où l'autorité du sultan soit nominalelement reconnue.

Les deux principales villes du Sous sont Taroudant, à l'intérieur, et Agadir, sur la côte.

Bassin du Dra. — C'est, par rapport au Maroc du sultan, un pays indépendant, et cela est vrai non seulement pour la vallée du Dra proprement dite, mais encore pour les régions du Pe'it Atlas et du Bani, au nord du Dra.

La masse de la population est composée de Berbères et de Harratins. La langue est la langue chellaha. Ces tribus sont de religion musulmane, mais les habitants sont peu pratiquants : chacun vit pour soi ; l'état de guerre est l'état normal.

On y cultive l'orge, le blé et quelques légumes. Les habitants distribuent leurs terres en petits carrés, où s'amasse l'eau de pluie, ou qu'arrose l'eau extraite des puits par les esclaves.

Le bois est rare dans le pays : comme combustible, on se sert de feuilles de palmiers ou de souches d'arbres morts.

Peu de bestiaux ; quelques moutons, des chèvres, de la volaille.

Les grands centres de la région sont Mincina, au coude où commence le Dra inférieur ; Ticint, au nord du Dra inférieur.

Sahel et côte occidentale méridionale. — On appelle Sahel la plaine qui borde la mer de l'embouchure de l'Oued Sous au Sénégal.

La partie marocaine de ce long ruban se compose des bassins des oueds secondaires, qui déversent leurs eaux dans l'Océan, entre l'Oued Sous et l'Oued Dra.

Au sud du Dra, nous trouvons une région tout à fait saharienne.

A signaler sur la côte, le cap Juby (27° 55' de latitude Nord), où les Anglais ont cherché, sans succès, à fonder un comptoir (tentative que M. Lebaudy semble vouloir renouveler aujourd'hui).

A signaler, encore plus au Sud, une rivière, ou plutôt un lit de rivière, appelé Seguiet el Hamra, que plusieurs auteurs considèrent comme la limite sud du Maroc.

Le Tafilalet. — C'est un chapelet d'oasis le long de l'Oued Ziz et de ses affluents : l'Oued Todra et l'Oued Reris.

Toute la vie s'est réfugiée près des bords des rivières ; en dehors, c'est le désert, qu'il soit constitué par des dunes de sable ou par la hammada pierreuse.

Le long des rivières, un pays fertile, où sont construits de nombreux ksours et où se dressent en quantité les tentes des nomades. On y cultive beaucoup le blé et l'orge, et aussi les légumes ; mais on trouve surtout des palmiers par centaines de mille ; les dattes qu'ils produisent sont très estimées dans tout le Maroc.

Les habitants élèvent des moutons, dont la laine est très blanche ; ils ont aussi quelques bœufs, des chevaux, des ânes et beaucoup de mulets.

Les Tafilaliens sont très industriels : ils font le maroquin en cuir filali, très estimé dans le commerce ; ils apportent aussi sur les marchés des couvertures de laine ; des burnous, des plats en feuilles de palmiers.

Ils sont très commerçants et vont jusqu'au Soudan échanger, contre des produits de ce pays, soit des marchandises européennes venues de Fez, soit le tabac de leur propre récolte.

Leur composition ethnographique est la suivante : d'abord des Cheurfa, d'origine arabe, qui ont donné naissance à la

dynastie actuelle, des Cheurfa Filali ; puis les Berabers, nomades ou sédentaires, Berbères pillards, qui, comme nous le verrons plus loin, se divisent en Aït Atta, à l'Ouest, et en Aït Iafelman, à l'Est. Il y a aussi de nombreux juifs au Tafilalet.

En principe, cette région est sous la dépendance du sultan, qui en est originaire et qui y entretient un caïd à Rissani, le ksar le plus important ; mais en réalité ni Cheurfa ni Berabers ne payent l'impôt, et le sultan ne peut se rendre dans ce pays qu'escorté d'une armée nombreuse.

Le Dahra. — C'est une vaste plaine de forme quadrangulaire, presque un carré de 200 kilomètres de côté. Elle a pour limites, à l'Ouest, les hauteurs qui la séparent de la Moulouya moyenne ; au Nord, le Djebel Debdou ; à l'Est, l'Algérie, avec les Chotts Gharbi et Tigri ; au Sud, quelques élévations qui l'isolent du Chott Tigri ; et de l'Oued Guir.

Le sol est uni, dur sans être pierreux, aride sans autre végétation que l'alfa, sans autre eau que celle des puits creusés à grands intervalles (souvent à plus d'une journée les uns des autres). Il y a bien d'assez nombreux lits de rivières, mais ces rivières n'ont de l'eau qu'au moment des pluies et on y trouve plus ordinairement des r'dirs qu'une eau courante.

Le principal cours d'eau qui draine l'apport de tous les autres est l'Oued Charef, qui prend le nom d'Oued Za à partir de Ras el Aïn des Beni Mathar.

Ce pays est habité cependant : des nomades s'y tiennent, qui se déplacent sans cesse, afin de pouvoir assurer le pâturage de leurs nombreux troupeaux.

Toutefois, comme ils ont des dépôts de grains dont ils ne peuvent guère s'éloigner, leur zone de nomadisation est limitée.

Au Nord, ce sont les Mehaïa et les Beni Mathar ; au Sud, les Beni Guil ; les premiers soumis, au moins nominativement, au sultan ; les derniers à peu près indépendants.

Il convient de signaler quelques ksours dans le sud du Dahra ; ce sont des Zaouïas habitées par des marabouts et leurs serviteurs, ou bien des lieux d'ensilotement de grains, habités par des sédentaires (Harratins pour la plupart et khammès des nomades).

Ich et Figuig. — Deux centres au Sud-Ouest, presque en territoire algérien, ont été laissés au Maroc par le traité du 18 mars 1845 : ce sont le ksar d'Ich et l'oasis de Figuig.

Ich n'est qu'un pauvre village habité par une trentaine de familles. Les hommes se livrent à la culture (orge, maïs, blé, légumes), et entretiennent 600 palmiers environ. Les femmes font des haïks.

L'oasis de Figuig est bien plus importante. De Laghouat au Tafilalet, du Tell au Gourara, aucune agglomération plus considérable : Camille Sabatier dit 12,000 habitants ; Rohlf, 10,000 seulement.

C'est le véritable centre d'action du sud-ouest algérien, car c'est le lieu de convergence de toutes les voies d'accès de la région. C'est malheureusement aussi le lieu d'asile des dissidents et le refuge de tous les coupeurs de route qui infestent ces régions.

Le Figuig comprend sept ksours dont les deux plus importants sont El Maïz et Zenaga. Ces ksours sont bâtis en pisé et percés de rues assez larges ; dans chaque ksar se trouve au moins une mosquée.

Les habitants, outre qu'ils s'occupent à l'entretien de leurs palmiers (200,000) et de quelques figuiers, ne cultivent guère dans les jardins que des légumes ; ils achètent aux nomades et surtout au Beni Guil leur blé et leur orge.

Au Figuig, on fabrique des burnous, des haïks ; on fait aussi des broderies de soie sur cuir filali.

Les Figuigiens ne payent pas d'impôts, mais prélèvent le 1/40^e de leurs revenus pour l'entretien des pauvres ; ils donnent en outre quelques charges de dattes et d'orge pour les gens du Makhzen du caïd.

Chaque ksar est administré par une djemaa présidée par un cheik. Le sultan y entretient en outre un caïd qui a le titre de pacha (le ksar de Zenaga a un caïd particulier nommé par le sultan). Le caïd a avec lui des mokhazenis.

L'anarchie la plus complète ne cesse de régner dans l'oasis. Pour des motifs des plus futiles, ou mieux pour des questions d'eau, les ksours en viennent aux mains les uns contre les autres. La majorité des gens du Figuig est de race berbère.

Bassin de la Moulouya et frontière algérienne. — J'ai déjà décrit le bassin de la Moulouya ; c'est l'un des moins riches du Maroc. A la frontière (et, à vrai dire, cela est général au Maroc), nous trouvons des populations berbères dans la montagne, des populations arabes dans la plaine.

En principe, toutes ces tribus sont soumises et appartiennent (je ne parle pas, bien entendu, du haut bassin de la Moulouya qui est indépendant) à l'amalat d'Oudjda.

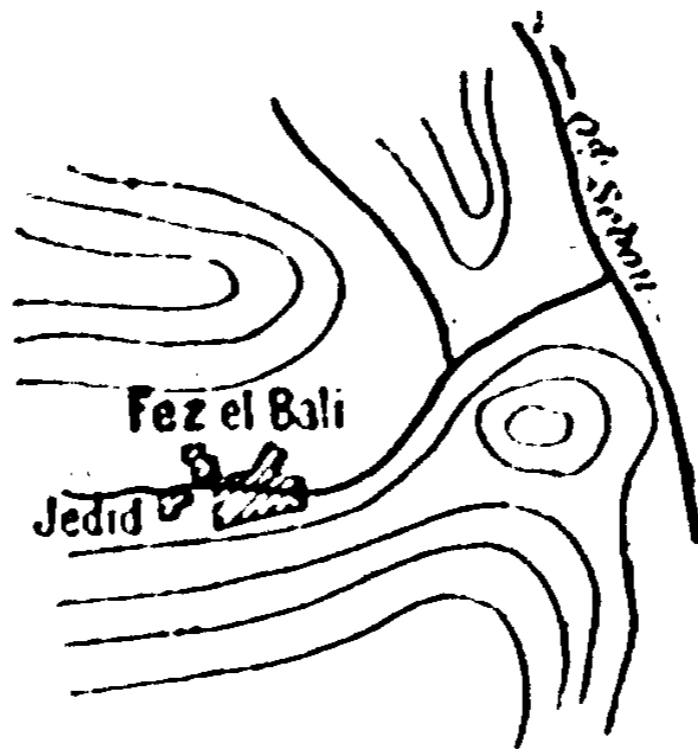
Mais le sultan ne réussit guère à y faire respecter sa loi ; c'est que pour s'y rendre, il devrait de Fez passer par la trouée Fez—Taza—Oudjda et que les Riata, aux environs de Taza, lui donneraient fort à faire. Aussi, se contente-t-il de laisser l'amel d'Oudjda, son représentant dans ces régions, se débrouiller au mieux de leurs intérêts communs.

Il lui donne la libre disposition des garnisons régulières d'Oudjda et de Saïda. Mais l'amel à son tour réussit difficilement à contenir ces tribus belliqueuses. Sans doute le pays est divisé en caïdats, mais l'autorité civile des caïds n'est que trop souvent méconnue par leurs administrés, qui agissent comme bon leur semble.

Principales villes du Maroc.

NORD-OUEST. — *Fez.* — Capitale religieuse du Maroc, c'est l'une des trois résidences du sultan. Elle renferme environ 50,000 habitants, d'après Erckmann, 70,000 d'après Foucault, dont 3,000 juifs.

Elle est située au fond d'un entonnoir formé par des montagnes



bien boisées, d'où descendent de nombreux ruisseaux qui four-

nissent une très bonne eau, aliment indispensable aux jardins magnifiques entourant la ville.

Elle comprend deux parties : 1° Fez Jedid qui renferme la casbah et le quartier juif (mellah) ; 2° Fez el Bali, plus étendue que la précédente. Un château et une casbah réunissent les deux villes.

Fez est le centre intellectuel du Maroc : ses écoles sont nombreuses et très fréquentées. Il y a aussi des mosquées en grande quantité (plus de 200).

Les deux principales sont celle de Mouley-Idris, où le chérif de ce nom, fondateur de la ville, est enterré, et celle de Karaouïn, où se trouve une belle bibliothèque et une école dont les professeurs sont connus pour leur science et leur indépendance.

Fez est encore un grand centre commercial.

L'Europe y envoie ses marchandises par Tanger, et par le Tafilalet arrivent les produits des oasis et du Soudan.

Les jardins de Fez donnent de très belles oranges et des citrons renommés.

Les maisons sont construites en briques, elles ont un premier étage formant saillie, ce qui contribue à l'obscurcissement des rues, qu'on dit fort sales. La ville est entourée de murailles en pisé, hautes de 6 mètres et larges de 2.

Meknez. — A une journée de marche à l'ouest de Fez, dont elle est séparée par une plaine en friche. La deuxième résidence du sultan. Elle est située sur le penchant d'une colline, est entourée de fossés et d'une double enceinte de murs très épais (dans certains endroits, 9 mètres d'épaisseur). La population est évaluée à 15,000 ou 20,000 âmes ; le quartier juif est en dehors de la ville.

Tanger. — Sur le détroit de Gibraltar (15,000 habitants) ; bâtie sur la pente orientale d'une colline dont le pied est baigné par la mer. Résidence des consuls européens¹ ; est bâtie en

¹ Les consuls ont fait paver les rues de Tanger et y ont fait installer la lumière électrique. Tanger est une ville semi-européenne, semi-arabe.

amphithéâtre, un peu comme Alger ; ses jardins sont fort beaux.

La ville est complètement entourée de murailles assez hautes, de construction portugaise ; quelques portions de l'enceinte menacent ruine ; c'est le front de mer qui se trouve dans le meilleur état de conservation.

Tétouan. — Près de Tanger (environ 20,000 habitants, dont 6,000 juifs). Est assez bien construite et moins sale que la plupart des villes du Maroc. A une casbah au Nord-Ouest et une enceinte de murs de 5 mètres de haut et de 30 à 40 centimètres d'épaisseur. Beaucoup de mosquées. Le quartier commerçant est animé, surtout le mercredi, jour de marché.

Les environs de la ville sont d'une grande fertilité, et les fruits de ses immenses jardins sont exportés jusqu'à Fez.

Sfrou (3,000 habitants dont 1000 juifs). — A 25 kilomètres au sud-est de Fez. Une des villes les plus riches du Maroc ; c'est un centre commercial important Elle vend aux tribus voisines les produits européens et reçoit en échange des laines qu'elle vend à Fez et même directement à Marseille ; elle est sur le passage des caravanes du Tafilalet et commerce avec Ksabi-ech-Cheurfa ; enfin elle envoie à Fez les produits de ses jardins qui sont réputés (olives, citrons, cerises, raisins).

Rbat-Salé (30,000 habitants). — Deux villes conjuguées de chaque côté de l'embouchure de l'Oued-Bou-Regreg.

Salé était autrefois une ville florissante ; elle est aujourd'hui presque en ruines. Rbat, la plus au Sud, est bâtie sur une hauteur ; ses habitants sont très industriels (tapis de Rbat) ; un certain nombre d'entre eux seraient d'origine espagnole ou portugaise.

Taza (3,000 à 4,000 habitants). — Dans le couloir Fez—Oudjda. Est située sur un rocher à 80 mètres au-dessus du lit de l'Oued Taza, à 130 mètres au-dessus de l'Oued Innaouen. Est entourée de murs doubles en plusieurs endroits, mais en fort mauvais état. Autour de la ville des jardins.

Nominalement, elle est sous la domination du sultan, qui y entretient un caïd et une centaine de Mokhazenis.

En réalité, elle est au pouvoir des Riata, qui en font une ville très misérable et les hommes du Makhzen n'osent sortir de leur méchouar.

Le commerce de Taza est nul; les denrées y sont à un prix double de celui de Fez, en raison de la difficulté des communications.

NORD-EST. — Oudjda. — Au Nord-Est, près de la frontière algérienne, à 24 kilomètres de Lalla-Marnia.

Est la résidence d'un amel, qui a avec lui quelques Mokhazenis et un bataillon d'infanterie. Elle possède une kasbah, où sont logées la garnison et les autorités. Les autres habitations sont des masures construites en pisé.

Le commerce d'Oudjda est assez important en raison du voisinage de la frontière algérienne : il y a marché tous les jours.

La ville est entourée de jardins plantés en oliviers d'une étendue de 1 kilomètre environ autour de la ville.

Debdou (entre la Moulouya et l'Oued Za). — 300 familles juives et seulement 100 familles musulmanes. Cette localité eût un instant des rapports commerciaux très suivis avec l'Algérie, mais son commerce est aujourd'hui ruiné par celui de Melilla.

SUD-OUEST. — Merrakech (Maroc). — Troisième résidence du sultan et capitale du Sud. Est située dans une grande plaine sur l'Oued Tensift; elle est au milieu d'une forêt de palmiers qui se prolonge au Sud à plus de 15 kilomètres de la ville.

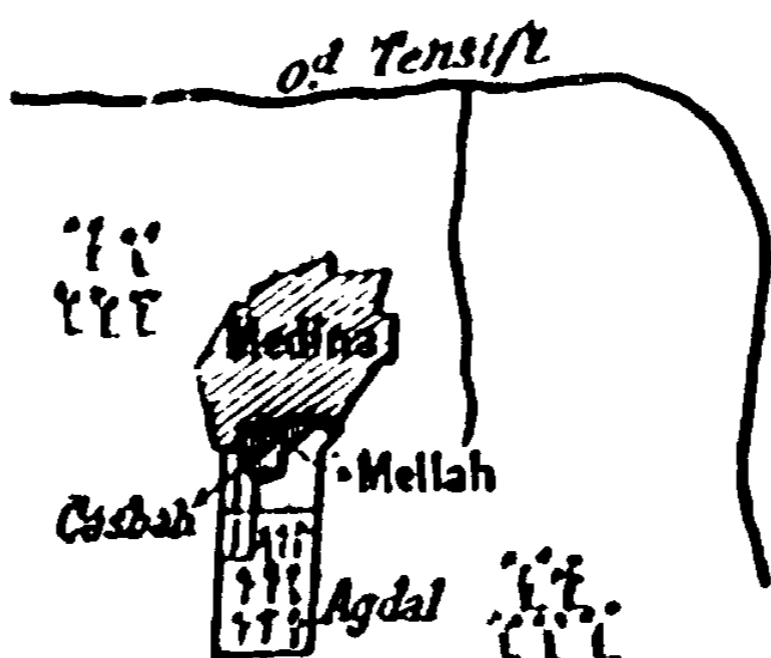
Au Nord se trouve la ville proprement dite (Médina). Plus au Sud la casbah où se trouve le palais du sultan et le mechouar; plus à droite le mellah (quartier juif), et enfin tout à fait au Sud les jardins particuliers du sultan (Agdal).

Dans la Médina, les rues sont sales, étroites, tortueuses; les maisons sont pour la plupart en pisé; quelques-unes sont en briques; le tout a fort mauvais aspect.

L'enceinte de Merrakech consiste en un mur en pisé de 5 mètres de haut et de 2 mètres d'épaisseur, flanqué de distance en distance de tour carrées de 6 à 7 mètres de haut; cette enceinte est percée de neuf portes.

La ville, qui était autrefois très peuplée (Léon l'Africain pré-

tend qu'elle a eu 800,000 habitants), en renferme aujourd'hui de 50,000 à 60,000 ; population maure ou berbère, qui se livre surtout au commerce et à l'industrie et est de mœurs pacifiques.



Deux grandes mosquées : celle de Kelibia (minaret de 70 mètres de hauteur) et celle de Sidi-bel-Abbès, le patron de Merrakech.

Le commerce de Merrakech est très important.

Beaucoup d'eau qui y arrive par des conduites profondes et souvent en mauvais état.

Mogador (15,000 à 20,000 habitants). — Ville moderne fondée en 1770. Elle est bâtie sur une plage sablonneuse et défendue par des rochers contre l'envahissement de la mer.

Elle est de forme régulière, mais ses rues sont trop étroites. La ville est entourée d'un mur.

C'est la résidence de plusieurs vice-consuls et d'un certain nombre d'Européens ; son commerce est restreint.

Taroudant (Sous) (6,000 à 7,000 habitants), est la ville la plus importante du Sous. Elle est entourée de murs en mauvais état dont l'étendue est de plus de six kilomètres. La décadence d'Agadir, son port naturel, a contribué à ruiner le commerce de Taroudant. La beauté de ses jardins, ses orangers, ses citronniers, ses oliviers, sont renommés dans toute l'Afrique du Nord.

La ville est alimentée en eau par des seguias.

Sahara marocain. — Trois points méritent une mention spéciale parce qu'il s'y tient des foires annuelles très courues : ce

sont Mrimima (au sud de Ticint, au nord du Dra inférieur); Tazeroualt où se tient la foire de Sidi Hamed ou Monsa, et un centre des Ait Youssa, dans le sahel où a lieu la foire de Soukel Mouloud. On y vient de tout le bassin du Dra, du Sous, du Sahel; souvent du Tafilalet, quelquefois de Figuig.

A citer encore entre Taroudant et le Dra inférieur, Ticint (1000 habitants) où le sultan a fait construire une casbah.

Je parlerai plus particulièrement des ports du Maroc au chapitre « Commerce ».

V

Produits du Maroc. — Flore. — Faune.

Les productions du Maroc sont à peu près les mêmes que celles de l'Algérie. Dans les plaines, on cultive le blé, l'orge, le maïs ; autour des villes et des ksours, il y a des jardins donnant des légumes : il y a aussi des vergers.

Les terres les plus fertiles sont dans l'intérieur ; le sol de la côte occidentale paraît aussi propre à la culture du froment qu'à celui de la vigne et des oliviers. En guise d'engrais, les habitants brûlent les chaumes après chaque moisson. Ils labourent d'une façon rudimentaire et souvent avec des charrues à soc de bois.

Mais chacun n'ensemence guère que pour ses propres besoins, tant par insouciance qu'en raison de l'insécurité du pays : aussi, quand dans une région s'abattent les sauterelles qui dévorent tout dans les champs ou quand le vent du Sud exerce ses ravages, les habitants de cette région ne peuvent souvent trouver à se réapprovisionner dans les régions voisines et, pour eux, c'est la famine.

Au Maroc, les orangers et les citronniers croissent en pleine terre. Les oliviers abondent sur tout le littoral, mais particulièrement dans le Sud. On trouve encore l'amandier : les amandes du Sous sont très renommées.

Sur le versant sud de l'Atlas, il existe des forêts entières d'arganier. L'arganier est un arbre épineux, qui produit une amande très dure, entourée d'une écorce comme celle de la noix. Veut-on récolter les amandes ? On fait tomber de l'arbre les fruits : on les laisse manger aux chèvres qui en sont friandes, et qui laissent les amandes : de celles-ci, on extrait une huile très appréciée au Maroc.

Dans les environs de Fez ou de Meknès, les abricots, les poires, les pommes réussissent assez bien; le grenadier se rencontre aussi fréquemment, ainsi que le figuier. Enfin, l'arbre fruitier le plus commun dans le Sud est le palmier; les dattes du Sous et du Tafilalet s'exportent en grande quantité.

Du côté de Salé, il y a des chênes et des chênes lièges. Dans l'Atlas, il y a des cèdres du Liban.

Dans le Rif et près de Fez, on signale encore la présence de la vigne.

Plantes. — Parmi les plantes les plus utiles, il convient de citer : le *figuier d'inde* (connu en Algérie sous le nom de figuier de Barbarie), très répandu; le *thuya*, dont le bois est très apprécié en ébénisterie; le *pin d'alep*; le *chanvre indien* (hachiche), dont les habitants utilisent les feuilles en guise de tabac; le *terfez*, qui donne une truffe blanche; le *henné*, dont les feuilles desséchées servent à donner aux extrémités des femmes arabes une teinte orangée; le *tacaout*, chez lequel une maladie engendre certaines excroissances, qui serviront à tanner le cuir filali

Faune. — Parmi les carnassiers sauvages : le lion (Foucault et Rohlf s l'affirment), la panthère, l'hyène, l'ours, le chacal, le renard.

On trouve comme autres animaux à citer : la gazelle, le mouflon, des singes, des serpents très venimeux (le lefaa). Les animaux domestiques sont les mêmes qu'en Algérie.

Produits minéraux. — Les différents voyageurs n'apportent aucun renseignement précis sur les minerais qu'on peut espérer trouver au Maroc.

M. Fischer (1899) a trouvé dans la vallée de l'Oued Tensift les restes de l'exploitation d'une mine de fer, qui paraît remonter, suivant lui, aux Phéniciens.

Dans les marchés du Sous, les habitants vendent du cuivre qu'ils ont recueilli eux-mêmes.

Pour quiconque connaît la valeur des gisements de Beni-Saf¹

¹ Fer.

et de Gar-Rouban¹, à l'ouest de la province d'Oran, la conclusion s'impose que le Rif doit, lui aussi, renfermer des richesses minières dans son sous-sol.

En 1882, un Français, M. de Chavagnac, voulut se livrer à des recherches dans ce pays; mais les habitants l'obligèrent aussitôt à se rembarquer.

¹ Plomb argentifère.

VI

Du commerce au Maroc.

Pour étudier le commerce marocain, il faut l'examiner à deux points de vue :

1° Commerce intérieur; 2° commerce extérieur : par mer, par terre.

Le commerce intérieur pourrait être florissant, en raison des nombreux objets fabriqués seulement dans certaines régions et nécessaires dans d'autres; en raison des cultures qui pourraient être actives dans plusieurs vallées très fertiles et qui devraient permettre aux producteurs de l'Ouest d'échanger leurs céréales contre les dattes du Sud et de l'Est.

Mais chacun travaille à peine pour assurer ses propres besoins : l'insécurité, le mauvais entretien des voies de communication, les transports longs et difficiles, les redevances si nombreuses à payer aux caïds, les lourdes et onéreuses escortes qu'il faut s'assurer en mainte région, tout cela amoindrit singulièrement les bénéfices escomptés par les trafiquants; les plus entreprenants hésitent.

Veut-on voyager, en effet? Il est sage d'attendre qu'une caravane se forme à destination du pays où l'on veut se rendre et, moyennant certain tribut, on pourra, avec la caravane, marcher assez en sûreté parce qu'elle est fortement composée et bien armée.

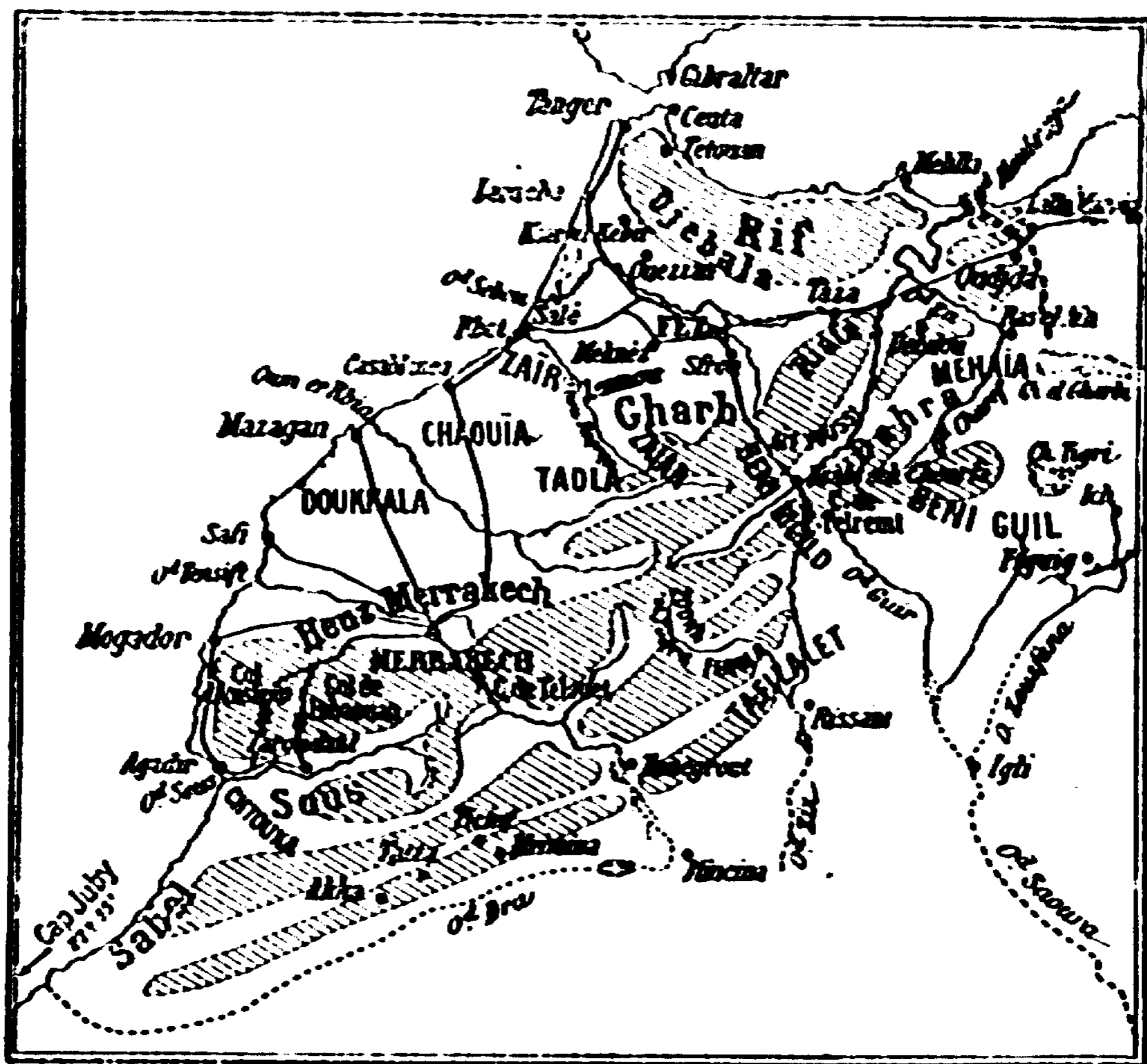
Veut-on passer outre et voyager seul? Il faut s'adresser, à l'entrée du territoire d'une tribu, à un membre influent de celle-ci, pour lui demander sa protection (anaïa). On discute, et le marabout, le caïd ou le cheik, suivant le cas, s'engage, moyennant un prix convenu, à fournir une zelat (escorte) composée

d'hommes à lui, qui conduiront le voyageur jusqu'à l'extrémité du territoire de la tribu.

Et ainsi de suite, de tribu en tribu.

Ainsi donc, qui veut en commerçant gagner sa vie n'est pas libre de prendre l'itinéraire de son gré, et deux grands centres marocains ont su s'attirer à eux tous les courants commerciaux du Maroc : ce sont Fez et Merrakech.

Fez communique avec Tanger : par l'Oued Sebou et plus au Nord par un chemin qui suit la côte (en raison de l'impossibilité



Régions commerciales et routes.

de circuler sur le territoire de Djehala). Elle communique assez librement avec les postes de Larache et de Rbat par Meknès (à condition toutefois d'éviter le territoire des Zemmour insoumis et de traverser rapidement la forêt de Mamora, infestée de voleurs).

Les relations directes avec Merrakech sont impossibles, en raison de l'obligation où l'on se trouverait de traverser la bande de territoire de l'une des tribus des Zaïr, des Zemmour, des Zaïan, des Aït Youssi; c'est par Rbat qu'il faut passer.

Avec le Tafilalet, Fez communique directement par l'intermédiaire des caravanes qui viennent du Tafilalet en traversant l'Atlas au col de Telremt et qui font à la fois l'importation et l'exportation.

C'est ainsi que Fez peut ravitailler les tribus de l'Oued Ziz et les régions à l'est de ce fleuve.

Avec le Rif et avec l'Est, les relations de Fez sont presque nulles : c'est que le couloir de Taza est fermé par les Riata et que l'insécurité est vraiment fort grande au Rif.

L'importation européenne se fait à Fez : via Tanger.

Du Tafilalet arrivent les produits de ce pays et du Soudan. D'Europe arrivent : les soieries et les velours de Lyon; le sucre, les allumettes, les bougies de Marseille; le corail de Gênes, les pierres fines de Paris; les cotonnades, le papier, la coutellerie, les aiguilles, le sucre et le thé d'Angleterre; les faïences d'Angleterre et de France. Du Sud viennent les cuirs filali, les laines, la cire, les peaux de chèvres, les dattes.

A Fez, même on fabrique des haïks en laine, des ceintures, des mouchoirs, des babouches, de bonnets rouges (fez), des tapis, de la faïence, des armes, de la sellerie et des ustensiles en cuivre.

Merrakech. — Communique facilement avec la côte par les trois routes qui conduisent : 1° à Safy (la plus courte, mais la moins fréquentée, parce que Safy a un mauvais port); 2° à Mazagan ou à Casablanca (la plus au Nord, on met cinq jours pour faire le trajet); 3° à Mogador.

Merrakech peut communiquer avec le Sous, soit en traversant l'Atlas, à l'un des trois cols dont le plus praticable est celui de Bibaouan; soit en suivant la route Merrakech—Mogador—Agadir, et en remontant la vallée de l'Oued Sous; ce dernier itinéraire est celui qui est le plus généralement suivi.

C'est Merrakech qui approvisionne en marchandises européennes les bassins du Sous et du Dra (Ticint-Agga-Tata) et certains districts du bassin du Ziz, comme le Todra et le Perkla.

Comme Fez, Merrakech reçoit des produits européens, et de même nature. Mais depuis peu, les Allemands ont cherché à monopoliser à leur profit le commerce de Merrakech : la maison Marx et C^o de Hambourg a un établissement très important dans la ville ; elle se charge aussi de l'exportation.

On trouve à Merrakech des peaux tannées, de l'huile, de la cire, de la gomme arabique.

Les industries principales sont celles de la sellerie, de la tannerie, de la cordonnerie.

Les marchés sont au nombre de trois : un marché à l'extérieur de la ville, qui se tient le jeudi et où l'on vend des chevaux, des chameaux et des bestiaux.

Un deuxième, le même jour à l'intérieur de la ville, où l'on vend des laines, des nattes, des tapis, des armes, des légumes, des fruits. Un troisième marché pour les animaux a lieu à l'intérieur le vendredi.

On vend les grains tous les jours : de nombreuses boutiques débitent des objets de toute nature.

Enfin, trois fois par semaine, à la tombée de la nuit, se tient le marché d'esclaves.

Pour terminer cet aperçu sur le commerce intérieur marocain, je dois dire que le Sahel et toute la portion du bassin du Dra à l'ouest de l'Oued Agga sont approvisionnés directement par Mogador.

Le Rif l'est par les juifs venant de Tanger ou de Mellila. Enfin le bassin de la Moulouya, le Dahra, le Guir reçoivent les produits européens, qui sont nécessaires, par Melilla et un peu par l'Algérie ; les centres de commerce sont Oudjda, Debdou et Figuig.

Le commerce avec l'extérieur se fait : 1^o avec les Européens, par les ports et par l'Algérie ; 2^o avec le Soudan, par l'intermédiaire des caravanes.

A. — Commerce avec l'Europe,

Ce commerce pourrait être décuplé si le sultan consentait à lever ou seulement à diminuer les droits prohibitifs sur l'importation (1/10^e de la valeur des marchandises) et sur l'exportation,

qui n'est autorisée que dans certaines limites et qui, pour les chevaux par exemple, est parfois absolument interdite.

Bien des traités de commerce ont été conclus par le sultan avec différentes puissances européennes (avec l'Espagne en 1860, avec l'Allemagne en 1890, avec l'Angleterre tout récemment); mais, la plupart du temps, ces traités restent lettre morte pour le sultan, qui ne les signe que forcé et qui s'empresse souvent de donner ordre à ses caïds d'opposer à l'essor européen toutes les entraves possibles.

Actuellement, le commerce avec l'Europe se chiffre par 100 millions annuellement, dont 60 à l'importation et 40 à l'exportation.

La France fait avec le Maroc un chiffre d'environ 41 millions (25 millions avec la métropole, 16 millions avec l'Algérie), l'Angleterre environ 30 millions¹, l'Allemagne 6, l'Espagne 7, l'Italie, le Portugal et les États-Unis font le reste. Deux mille navires européens visitent chaque année les côtes marocaines.

Les principaux ports dans lesquels entrent les marchandises sont : Tanger, Casablanca, Mazagan et Mogador, mais tous les ports sont tels que la nature les a faits et, sauf pour Tanger peut-être, elle ne s'est généralement pas montrée généreuse.

Voici d'ailleurs un aperçu du commerce fait par les différents ports marocains. Je commence par la côte Est et descendrai par le détroit jusqu'au dernier port sur l'Océan.

Melilla (à l'Espagne). — Fait un commerce assez considérable d'armes de guerre². On y importe encore du sucre de Marseille, des cotonnades de Malaga et de Gibraltar, du thé anglais.

Tanger, qui s'approvisionne surtout à Gibraltar. — Exporte du liège, des laines, des peaux, des écorces, des fèves, des grains.

Importe des draps, des cotonnades, des mousselines, du sucre et du thé.

¹ Discours de M. Etienne au dîner de l'Union coloniale (16 juin 1903).

² Le sultan vient d'interdire récemment l'entrée, sans sa permission, d'armes à tir rapide sur le territoire marocain. Il semble qu'il veut empêcher ainsi les tribus insoumises de s'armer pour lui résister ou même lui nuire à l'occasion.

Larache. — Exportation de grains.

Rbat. — Exportation de tapis et de grains.

Casablanca. — Je ne puis résister à l'envie de citer en entier ce passage d'un rapport de M. Malpertuis, vice-consul français, sur le commerce de Casablanca en 1900¹ :

« L'importation générale pour le port de Casablanca en 1900 a été de 6,921,000 francs, et l'exportation de 9,897,000 francs, soit 4 millions et demi de plus qu'en 1899.

« A l'importation, l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Belgique viennent les premiers. L'Angleterre a augmenté sensiblement son apport de cotonnades; la France a gagné sur le sucre, mais baissé sur les soieries, les bougies, les lainages. » Sur les autres articles, cotonnades, farine, acier, sacs et toiles, vins et spiritueux, M. Malpertuis engage nos maisons de commerce à envoyer au Maroc des voyageurs capables de se rendre compte des besoins de la clientèle et de prendre des commandes, comme le font les étrangers.

« A l'exportation, la France occupe le premier rang (3,745,000 francs); elle prend surtout des laines pour ses fabriques du Nord.

« Viennent ensuite : l'Espagne (pois chiches et maïs); l'Angleterre, 1,700,000 francs (pois chiches, œufs et fèves); l'Allemagne, 600,000 francs (laines). L'Italie, le Portugal, les États-Unis, qui figurent pour la première fois avec 141,000 francs. »

Mazagan. — Même commerce que Casablanca, mais moins visité; est le port le plus proche (si l'on excepte Safi, qui est mauvais) de Merrakech.

Mogador. — Rade naturelle, fermée à l'Ouest par une île rocheuse longue de 900 mètres,

Exportation : gomme, cire, peaux de chèvres, grains, huile d'argan et d'olive, dattes, oranges, écorces, cuivre. Puis, venant du Soudan, la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire.

Importation : sucre, café, thé, bougies, papier, allumettes,

¹ Bulletin de l'Afrique française (août 1901).

khent (colonnade anglaise qui ressemble à la guinée du Soudan, mais lui est inférieure comme qualité), des barres d'acier, de la soie.

Agadir, enfin, qui passe pour avoir un très bon port et dont la rade est vaste, mais dont le commerce a été absolument ruiné par la volonté des sultans qui le trouvaient trop loin de leur autorité.

En dehors du ministre de France, qui habite Tanger et dont le caractère est essentiellement diplomatique, la France entretient au Maroc des vice-consuls à Larache, à Mazagan, à Casablanca, à Mogador et à Fez ; nous avons un agent consulaire à Tétouan.

Les relations commerciales du Maroc avec l'Algérie consistent surtout en exportation du Maroc en Algérie, car, depuis que Melilla est devenu port franc, il n'entre presque plus rien au Maroc par la frontière algérienne.

Les Marocains importent en Algérie plus de 100,000 moutons par an et des quantités de bœufs ; ce sont surtout les tribus de la Moulouya et les tribus de la frontière qui fournissent ces animaux.

Enfin des caravanes (mulets et ânes) viennent importer en Algérie des tapis dits de « Rbat ».

J'ai vu un jour arriver une de ces caravanes à Nemours ; elle comprenait plus de 40 animaux portant chacun six ou huit tapis ; j'ai appris qu'ils rentraient à vide au Maroc.

B. — Commerce avec le Soudan.

Le commerce du Maroc avec le Soudan est assez actif. Ce sont les Maures habitant le Sahel, qui sont les convoyeurs des produits échangés entre les deux pays.

Ces Maures reçoivent des négociants du Tafilalet, du Dra et du Sous, des chargements constitués surtout d'objets fabriqués en Europe ; ils restent au Soudan plusieurs mois, s'y livrent au négoce, puis reviennent au Maroc avec leurs chargements d'importation.

Ce sont surtout des esclaves noirs, du sel, des étoffes (guinée), de l'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche.

Les itinéraires que suivent les Maures d'un pays à l'autre sont au nombre de deux, séparés l'un de l'autre par les déserts d'Iguidi, d'Ouaran et de Djouf.



Ils partent tous deux de Tindouf au Maroc et vont : celui de l'Ouest par Ouaran, Chingitt, Tichit à Ouadala et Nioro ; celui de l'Est par Taodeni, Mabrouk, Arouan à Timbouctou.

Le chameau est naturellement l'animal de transport.

Note sur les monnaies. — Une des difficultés des échanges, au Maroc consiste en l'absence d'une monnaie uniforme. On se sert surtout de la pièce de 5 francs (réal ou douros) en argent et, dans les villes, de pièces de 2 francs et de 50 centimes.

Il y a aussi des monnaies de cuivre, mais le nombre des pièces d'argent et même de cuivre qui sont fausses est si considérable que les Marocains hésitent toujours à accepter des pièces de monnaie en échange de leurs marchandises.

On frappe depuis quelques années une monnaie au chiffre du sultan (monnaie hassani); elle fut d'abord frappée en France,

mais, depuis, c'est l'Allemagne qui en est chargée. Il semble, toutefois, que les commandes ne tarderont pas à nous revenir.

Notes sur les marchés. — Presque partout, le commerce se fait sur les marchés : les objets se vendent généralement à la criée : deux agents du Maghzen perçoivent les droits (2 1/2 p. 100 sur le vendeur, autant sur l'acheteur).

Il existe encore au Maroc des boutiques où l'on vend à l'amiable. Chaque corps de métier y est dirigé par un amin, qui fixe le prix en cas de contestation.

VII

Des habitants.

On estime généralement qu'il y a au Maroc environ 8 millions d'habitants, mais cette évaluation est très approximative et beaucoup d'auteurs prétendent qu'il y en a bien davantage.

Deux races principales forment le fond de la population : la race berbère, la race arabe.

Les *Berbères* semblent avoir été les premiers habitants du pays : yeux bleus, épaules carrées, cou court ; ils vivent généralement dans des maisons et par suite sont sédentaires. Battus par les Arabes, la race conquérante, ils se sont réfugiés dans les montagnes en laissant la plaine à leurs vainqueurs.

Ils obéissent assez peu au sultan, qui est souvent obligé d'envoyer contre eux des armées pour les amener à payer l'impôt.

Les *Berbères* sont vaillants, mais voleurs et pillards. Autrefois chrétiens, ils sont devenus musulmans depuis l'arrivée des Arabes. Ils parlent, une langue qui leur est propre, qu'on appelle la langue chellaha.

Ils forment à peu près la moitié de la population marocaine.

Les *Arabes* paraissent n'être au Maroc que depuis le VII^e siècle de notre ère : yeux noirs, épaules rondes, cou allongé. Sont le plus souvent nomades et vivent sous la tente, dans la plaine ; ils se livrent à la culture des céréales et à l'élevage des troupeaux ; sont braves comme les *Berbères*, mais moins perfides et plus hospitaliers qu'eux. Beaucoup sont soumis au sultan.

Au Maroc vivent encore : les *Maures*, qui se tiennent sur les côtes, dans les villes, et enfin dans l'extrême Sud-Ouest. Ceux du Nord sont généralement fonctionnaires ou commerçants ; ils sont lâches, humbles avec les forts, insolents avec les petits.

Ceux du Sud sont très pauvres; ils servent de convoyeurs dans les caravanes qui vont au Soudan.

Les *Juifs*, qui sont répartis d'une manière très inégale : ils semblent surtout cantonnés : d'une part, dans les ports et dans les grandes villes du Bled-el-Maghzen ; de l'autre, dans le Grand Atlas et près des cours d'eau qui descendent du versant méridional de cette chaîne. Ils demeurent hors du contact des musulmans, dans un quartier spécial appelé Mellah ; ce quartier doit généralement être fermé le soir. L'usage des armes leur est interdit et ils se livrent au commerce; ils parlent à la fois l'arabe et le berbère.

Foucauld, qui a traversé tout le Maroc déguisé en Juif, en fait un portrait peu flatteur et encore il ajoute : « J'écris des Juifs du Maroc moins de mal que je n'en pense.

« Les premiers, ceux du Bled-el-Maghzen, protégés des puissances européennes, protégés du sultan, tiennent par la corruption les magistrats, oppriment les musulmans pauvres ; ils sont paresseux et efféminés, ont tous les vices de la civilisation, sans en avoir aucune des délicatesses.

« Ceux du Bled-el-Siba ne sont pas moins méprisables, mais ils sont plus malheureux; ayant chacun leur seigneur musulman, dont ils sont la propriété et qui les pressure, ils sont les plus infortunés des hommes.

« Paresseux, avarés, gourmands, ivrognes, menteurs, voleurs, haineux surtout, sans foi ni bonté. Ils ont tous les vices des Juifs du Bled-el-Maghzen, moins leur lâcheté; les périls auxquels ils sont continuellement soumis leur ont donné une énergie qui dégénère souvent en sauvagerie sanguinaire. »

Il y a, d'après Foucauld, 800 familles israélites à Fez, 400 à Meknès, 600 à Merrakech ; ils sont très répandus dans le Sous (300 familles à Taroudant). Il n'y a aucun Juif chez les Zaïr, les Zemmour, les Zaïan.

Les *Nègres*, qui viennent du Soudan, d'où ils ont surtout afflué au XVII^e siècle, quand Timbouctou appartenait à l'empereur du Maroc. Il en arrive encore aujourd'hui, mais la plupart du temps, ils sont amenés comme esclaves.

Les *Hartani* ou *Harratins*, dont l'origine est controversée ; certains auteurs disent qu'ils sont le résultat des mariages soit

entre femmes arabes ou juives avec des nègres, soit de négresses avec des Arabes ou des Berbères; d'autres les prétendent une des branches de la grande famille berbère.

On les trouve surtout dans le Sud du Maroc et plus particulièrement dans le bassin du Dra.

Répartition des principales tribus¹.

Rif. — On sait peu de choses sur les Rifains; on peut dire, toutefois, qu'ils sont de race et de langue chellaha, avec quelques éléments arabes mélangés. Les Djebala, qui bordent le Rif à l'Ouest, sont des Berbères arabisants : insoumis.

De Tanger à Fez, par la côte, nous trouvons des tribus de race et de langue arabes. Le pays, qui est Bled-el-Maghzen, est divisé en cinq provinces : celles de Tanger, de Tétouan, d'El-Araïch, du Gharb (la plus grande des cinq), de Fez.

Les quatre premières sont gouvernées chacune par un caïd, la dernière par trois pachas.

Riata. — Au sud du Rif vers Taza. Grande tribu berbère indépendante, belliqueuse.

Zaïr, Zemmour, Zaïan, Aït-Seri-Ichquern, Beni-Mgild. — Tribus berbères indépendantes, qui coupent par leur présence les communications directes entre Fez et Merrakech. Ils peuvent mettre en ligne un grand nombre de fantassins bien armés et aussi beaucoup de cavaliers (les Zemmour à eux seuls ont 18,000 cavaliers, d'après Foucauld). Ces tribus vivent sous la tente, sont riches, possèdent des troupeaux de moutons et des chameaux. Le marabout de Bou-el-Djad, qui vit d'ailleurs en bonnes relations avec le sultan, a une influence prépondérante sur la plupart de ces tribus.

Chaouïa, Doukkala, Rahamnia, Chiadma, Haba. — Tribus arabes et parlant l'arabe; sont soumises, payent tribut au sultan et lui fournissent des soldats.

¹ Voir la carte page 40.

Bassin du Sous. — Est habité par des tribus de race berbère et qui en parlent le langage. Toutefois, à mesure qu'on descend l'Oued Sous, le nombre des individus parlant l'arabe ne cesse d'augmenter.

Populations sédentaires soumises au sultan depuis 1882, mais n'acceptant qu'à regret sa domination. Elles se révoltent souvent.

Au sud du Sous, jusqu'au Dra, populations berbères indépendantes. Chaque fraction est gouvernée par sa djemaa, qui se compose généralement des délégués des différentes familles, à raison d'un membre par famille. A la tête de la djemaa de chaque fraction, ou pour toute la tribu suivant les cas, un cheik, élu ou héréditaire.

Le plus grand pouvoir qu'il importe de signaler est celui du marabout de Tazeroualt. Il peut mettre en armes tout le Sahel, Chlouka compris ; son influence religieuse et politique est considérable.

*Bassin du Dra*¹. — Les pentes du Grand Atlas, au nord du Dadès, sont habitées par une population nombreuse : ce sont des Berabers ou des Imerran.

Je parlerai plus loin des premiers.

Les *Imerran* sont une grande tribu berbère pouvant mettre sur pied 3,000 fusils et 150 chevaux.

Ils sont indépendants par rapport au sultan ; ils se gouvernent par groupes ; chaque groupe a un cheik élu.

Le Dadès même est habité par des Berabers, des Aït-Seddrat et des Harratins. Le pouvoir et la propriété sont aux mains des représentants des deux premiers groupes, les Harratins n'étant que les khammès (bergers) des autres. Toujours le même principe d'organisation : une djemaa par ksar avec un cheik pour toute une tribu. Mais les chiouks ne se mêlent pas du gouvernement intérieur des ksours. Chaque village s'administre comme l'entend sa djemaa ; les chiouks ne règlent que les questions d'intérêt général.

Les Aït-Seddrat sont une tribu berbère, partie nomade, partie

¹ La majeure partie de ces renseignements est prise dans Foucauld

sédentaire ; ils se divisent en deux groupes, disposant chacun de 2,000 fusils. Chaque année, l'ensemble des deux groupes se réunit pour élire un cheik général pris alternativement dans l'un ou dans l'autre groupe.

Dans l'Oued Iderni, nous retrouvons des tribus soumises nominalement au sultan ; en réalité, elles sont surtout soumises au caïd des Glaoua, qui, fonctionnaire du Maghzen au Telouet (nord de l'Atlas), est ici cheik héréditaire.

Le Dra moyen est peuplé de Harratins, qui, sauf dans le district de Mezgita, où ils sont indépendants, sont tributaires des fractions arabes ou berbères au contact desquelles ils vivent.

Le Mezgita est sous les ordres d'un caïd héréditaire, marabout résidant à Tamougalt. « Un ordre sévère règne sur son territoire : tout voleur y est puni de mort. »

Dans le bassin inférieur du Dra, on ne trouve que des nomades. Les plus importants sont : les Tajakant, dont tous les membres sont marabouts : ils vivent sous la tente et n'ont qu'un ksar ; mais c'est Tindouf, centre religieux important et point de départ et d'arrivée des caravanes du Soudan ; — les Arib qui ont un ksar (Zaïr) et vivent sous la tente dans la Feïdja méridionale ; il y a des Berabers dans la Feïdja septentrionale.

Entre les deux Feïdja vivent les Ida ou Blal ; ils sont d'origine arabe ; nomades, ils vivent groupés pour les besoins de la culture, mais servent surtout de convoyeurs aux caravanes. De Tatta à Timbouctou et à l'Adrar, dans le Sahel chez les Arib, chez les Berabers, on trouve les Ida ou Blal par groupes de 50 à 60, escortant les convois ou cherchant à les piller. Ils disposent (Foucauld) d'environ 1800 fusils et de 100 chevaux.

Toutes les tribus entre l'Oued Sous, le Sahel et l'Oued Dra appartiennent à deux grandes familles : les Sekatana et les Gezoula. Les membres de chacune de ces familles se doivent et se donnent volontiers assistance contre les membres de l'autre famille.

Bassin du Ziz. — Est habité par les Berabers et aussi par des Cheurfas ; on y trouve encore des Harratins.

Des Berabers. — C'est la tribu la plus puissante du Maroc. Ils vivent sous la tente, mais ont de nombreux ksours dans l'Oued

Ziz, dans l'Oued Dadès et dans l'Oued Dra, et ils s'étendent au Nord jusque sur le versant septentrional du Grand Atlas.

Comme les Ida ou Blal, les Berabers escortent ou pillent les convois du Soudan. Ils sont très riches (environ 500 ksours), très braves et très belliqueux. Ils sont Berbères et ne parlent que la langue tamazirt.

En principe, ils dépendent du sultan, qui a installé un caïd au Tafilalet; mais, en réalité, ils sont indépendants et ne payent aucun impôt.

Ils se divisent en deux grandes familles : les Aït-Atta à l'Ouest et les Aït-Jafelman à l'Est. Chaque famille se divise elle-même en de nombreuses fractions. Chaque fraction a son cheik élu pour un an et dont l'autorité est très restreinte.— Dans les cas graves, on se consulte, on nomme des députés qui se réunissent en assemblée générale (miad). En cas de guerre générale, on élit un chef unique qui jouit des prérogatives du dictateur.

Certains voyageurs prétendent que les Berabers peuvent mettre en ligne 60,000 hommes sous les armes : d'autres vont jusqu'à 100,000.

Les rezzous et les harkas¹ de Berabers sont fort redoutés dans les régions voisines. Ce sont des Berabers qui, en février 1901, vinrent attaquer les colonnes françaises opérant dans le Gourara : ils ont recommencé leurs attaques en 1903. Les Berabers sont armés, pour la plupart, d'excellents fusils dont certains même sont à répétition.

J'ai dit que le Ziz est entièrement entre les mains des Berabers ; ce n'est pas tout à fait exact : il existe dans le Ziz moyen un district, le Meghrara, où les Cheurfa sont indépendants.

Point de cheik ou de djemaa administrant l'ensemble du district : chacun des vingt ksours est indépendant des autres. Toutefois, les habitants ont le plus grand respect pour le marabout descendant du cheik El Derkaoui, qui réside à Saouz. Les Berabers se conforment volontiers à ses desiderata.

Bassin de la Moulouya. — Les tribus du haut bassin sont

¹ Les groupes qui se réunissent, soit pour faire la guerre, soit simplement pour piller, portent, suivant leur force numérique, le nom de djich (quelques individus), de rezzou (une cinquantaine d'hommes), de harkas (pour les grosses troupes).

indépendantes du sultan, soit qu'elles appartiennent aux Beni-Mgild, soit qu'elles soient fraction de la grande famille Beraber.

La première tribu de Bled-el-Maghzen est celle des Oulad-Khaoua, qui dépend du caïd de Ksabi-ech-Cheurfa.

Nous trouvons ensuite :

Les *Aït-Tscherrouchen*, puissante tribu berbère, nomade au sud de la Moulouya, sédentaire au Nord, constitués de deux fractions absolument séparées l'une de l'autre. Ils sont indépendants du sultan ;

Les *Ouled-el-Hadj*, tribu arabe, moitié sédentaire, moitié nomade (dans la Moulouya de Misour à Oulad-Hamid, le Rekkam et une partie du Djebel-Debdou); ils parlent arabe, sont indépendants ;

Les *Houara*, nomades arabes aux environs de Refoula, et les *Hallaf*. Ces deux tribus sont soumises au sultan. Les premiers peuvent mettre sur pied 1500 fantassins et 500 chevaux ; les seconds, 400 fantassins, 100 chevaux (Foucauld) ;

Les *Beni-Oukil*, marabouts sédentaires vivant sous la tente, reconnaissent en principe l'autorité du sultan, mais n'ont pas de caïd.

A citer encore, dans la haute Moulouya, le district de Ksabi-ech-Cheurfa, habité par des Cheurfa de la famille des Alaouïa ; ils ont avec eux des Harratins qui leur servent de khammès. Depuis 1877, ils sont soumis au sultan, qui a placé à El-Ksabi un caïd ; mais ce dernier ne s'ingère pas dans les affaires locales et les Cheurfa le respectent peu ; ils parlent à la fois l'arabe et le tamazirt.

Tribus de la frontière algérienne (du Nord au Sud). — 1° Au nord de l'Oued Za : entre l'Oued Za, la Moulouya et la frontière, nous retrouvons cette division, commune à tout le Maroc, qui veut que les tribus berbères habitent la montagne, les tribus arabes la plaine.

Dans la montagne :

Les *Beni-Snassen*, de race berbère. Ils sont industriels, aiment le travail, savent fabriquer des armes et de la poudre, s'adonnent volontiers au jardinage ; sédentaires, ils ne sont soumis au sultan que depuis 1876. Ils dépendent de l'amalat d'Oudjda et sont divisés en quatre caïdats.

Ils parlent le berbère, mais comprennent l'arabe.

Le pays qu'ils occupent est assez fertile, mais quand l'eau manque, leurs récoltes sont insuffisantes pour parer à leurs besoins; ils viennent alors travailler en Algérie. — On estime qu'ils peuvent mettre sur pied 7,000 fantassins et 800 chevaux. Ils ont plus de 100,000 moutons, des chèvres, des bœufs, des ânes, des mulets.

A l'ouest des Beni-Snassen nous rencontrons, dans la montagne, les Beni-bou-Zeggou, sédentaires, vivant sous la tente; les Zekkara et les Beni-Yala.

Dans la plaine au Nord: deux tribus arabes: les Oulad-Mansour; sur les bords de l'Oued Kiss, les Angad, dont une partie se retrouve au Sud, aux environs d'Oudja; les Attia qui habitent le cours supérieur du Kiss; toutes ces tribus pourraient donner un total de 2,000 fantassins et de 300 cavaliers.

Dans la plaine au sud des Beni-Snassen: les Sedjaa, à l'extrémité orientale de la plaine d'Angad; autour de Kasbah-el-Aïoin-Sidi-Mellouk (2,000 fantassins, 700 cavaliers); ont plus de 200,000 moutons.

2° *Au sud de Ras-el-Aïn des Beni-Mathar :*

Les Mehaïa. — Tribu nomade de race arabe divisée en trois grandes fractions.

Leur parcours s'étend depuis le Dahra jusqu'à la plaine d'Angad. Ils labourent peu et leurs cultures ne se trouvent guère qu'aux environs de Ras-el-Aïn, de Tiouli, de Messioum: — les trois fractions sont soumises au sultan et ont un caïd commun, qui a une maison à Oudja, mais vit généralement sous la tente, dans l'Angad. — Avec les Mehaïa vivent les Beni-Mathar, également de race arabe: ces derniers campent la plupart du temps vers Ras-el-Aïn.

Mehaïa et Beni-Mathar peuvent mettre en ligne 1500 fantassins, 800 cavaliers. Ils possèdent plus de 150,000 moutons.

3° *Les Beni-Guil*, qui habitent le Dahra, nomades, de race arabe, vivent sous la tente; se divisent en Beni-Guil-Cheraga (1400 tentes) et Beni-Guil-Gharaba (1300 tentes). Ils sont essentiellement pasteurs. Chaque groupe de 30 à 50 tentes est sous l'autorité d'un cheik élu, dont les pouvoirs ne sont pas toujours respectés par les nomades. Un des cheiks a reçu l'investiture

du sultan; mais les nomades, soumis en principe, ne payent pas d'impôts réguliers.

Chaque année, les chiouks perçoivent le plus de moutons qu'ils peuvent en guise d'impôts; mais ils en donnent le moins possible aux mokhrazenis venus de Figuig pour recevoir ces perceptions.

Avec les Beni-Guil vivent quelques tribus moins importantes, qui partagent les vicissitudes de leur existence; il y a aussi quelques fractions maraboutiques des Ouled-sidi-Cheick, dont le chef le plus important est Si-Allal.

L'autorité du sultan, presque nulle autrefois sur toutes ces tribus de la frontière, tend à se développer chaque jour davantage depuis notre arrivée dans le Sud. Les habitants espèrent ainsi que si les relations de voisinage qu'ils sont obligés d'entretenir avec nous venaient à se tendre, ils pourraient toujours trouver auprès du sultan un appui contre nous.

VIII

De la religion au Maroc.

Il n'y a au Maroc qu'une seule religion commune aux Arabes et aux Berbères; c'est l'Islamisme, qui fut répandu dans ce pays au VIII^e siècle de l'ère chrétienne, par le chérif Mouley-Edris.

Avant tout commentaire sur l'état religieux du Maroc, je crois devoir rappeler ici quelques grands principes de cette religion.

L'Islam est une religion sans chef officiel, sans clergé. Toutes les prescriptions du dogme sont renfermées dans le Coran, loi suprême des musulmans et considérée par eux comme la parole divine elle-même.

J'ai dit qu'il n'y avait pas de clergé; mais du moins y a-t-il une noblesse religieuse dont les origines peuvent remonter à trois sources différentes, et ici quelques souvenirs historiques s'imposent.

En mourant, Mahomet laissa quatre filles, dont une seule, Fathma-Zohra, femme d'Ali, eut des enfants. Bien qu'Ali fût le disciple préféré du prophète, il ne devint pas immédiatement son successeur, car les lieutenants de Mahomet : Bou-Bekr, Osman et Omar s'emparèrent successivement du pouvoir, sous le nom de khalifes. Ali leur succéda enfin et la descendance de sa femme, Fathma donna naissance aux cheurfa (au singulier, chérif). Telles sont les deux premières origines des chefs religieux : 1^o descendants de khalifes; 2^o cheurfa; disons de suite que ces deux branches de noblesse sont ennemies.

J'arrive à la troisième source.

Il s'est produit souvent que des hommes pieux se sont imposés à l'admiration et au respect de leurs contemporains par leurs grandes vertus, par leur science, par leur jugement éclairé.

Parfois même, on a cru pouvoir attribuer à certains d'entre eux le don du miracle, soit qu'ils aient prédit une pluie bienfaisante qui devait succéder à une extrême sécheresse, soit qu'ils aient guéri des malades atteints de maladies redoutables : ils sont devenus après leur mort *marabouts*, et ce titre s'est étendu à toute leur descendance.

Bien mieux : autour du tombeau (*koubba*) du saint se sont réunis des tronçons de tribu, des hommes pieux, des déshérités de la nature ou de la terre. Il ont fondé, sous la direction des plus éclairés d'entre eux, des établissements religieux (*zaouïa*), qui sont devenus à la fois un lieu de prière, une école, un lieu de refuge pour ceux que poursuivait la justice humaine. Agglomérés par une même passion religieuse, ces hommes ont fini par se considérer eux-mêmes comme l'émanation du saint ; ils ont formé une tribu devenue tribu maraboutique.

Ainsi donc, en Islam, quiconque descend soit de Mahomet lui-même par sa fille, soit des lieutenants du prophète, soit enfin d'un marabout, a le droit de noblesse. Et ce n'est pas un vain titre, car il confère à ceux qui en sont pourvus des avantages matériels et moraux considérables.

« Toutes les grandes influences politiques, en pays musulman, puisent leur puissance dans la noblesse religieuse de leurs chefs. »

Si même toute ambition politique est exclu des désirs de ces privilégiés, du moins savent-ils obtenir de ceux qu'ils dominent d'importants bénéfices. Des tribus entières se reconnaissent tributaires de fractions maraboutiques et leur payent volontiers la *ziara* (quête religieuse faite par un marabout à son profit) et la *sadaka* (dîme prélevée sur les biens dans un but de charité).

Après avoir présenté au lecteur la noblesse religieuse, je dois arriver à la confrérie.

Tout en ne sacrifiant rien aux préceptes du Coran, certains marabouts crurent devoir chercher à rapprocher davantage de Dieu la masse des croyants par des pratiques religieuses de nature à être particulièrement agréables à Allah. Des prières spéciales, certains exercices du corps, des souffrances volontairement endurées, des mœurs plus austères : telles sont les règles religieuses et mystiques que doivent suivre les *khouans* (frères) des différentes confréries, sous la direction du *cheik* et de ses

mokaddems. Parfois même et suivant le pays où ils enseignent leur doctrine, les chiouks cessent de demeurer chefs religieux, ils en arrivent à toucher à l'organisation politique et à vouloir diriger les masses vers un but matériel.

Je dirai plus loin quelles sont, au Maroc, les confréries les plus répandues, mais dès maintenant je tiens à affirmer, comme je le pense, que bien des auteurs se sont exagéré la puissance de ces confréries, en ce qui concerne leur rôle politique. Il importe sans doute de connaître ce rôle et de surveiller les tendances des confréries; mais avec un peu de diplomatie, du respect pour les croyances et pour les usages, nous pourrions nous rendre favorable le plus grand nombre de chefs de confréries, hommes assez intelligents et assez instruits en général pour ne pas s'aliéner, de gaieté de cœur, le pouvoir le plus fort.

Le sultan du Maroc a d'ailleurs grand soin de rechercher l'amitié des chefs de ces maisons religieuses, surtout quand ceux-ci ont un pouvoir politique; il n'est pas d'avances qu'il ne leur fasse; à certains il offre des alliances dans sa famille; il profite de toutes les occasions pour faire des cadeaux, assurer des honneurs à ceux de ces chefs religieux dont il veut se ménager l'influence.

Un mot encore à propos des confréries. On a parlé souvent de panislamisme, et l'on a été jusqu'à dire que l'esprit de maint marabout, de mainte confrérie religieuse ne tendait à rien d'autre qu'à créer un grand mouvement antichrétien, et la tradition d'un Mouley-Saa (maître de l'heure), qui doit venir pour conduire tous les musulmans à la guerre sainte contre les chrétiens, est bien faite pour appuyer cette thèse si chère à quelques écrivains.

Je ne crois pas au panislamisme.

Il n'y a aucun lien, ni temporel ni spirituel, entre le sultan du Maroc, celui de Constantinople, le shah de Perse, l'émir d'Afghanistan: tous ces princes sont musulmans, comme le roi d'Espagne, l'empereur d'Autriche, le roi d'Italie sont catholiques; ils ont le même culte prophétisé par Mahomet, mais leurs États, peuplés par des races différentes et entrés dans l'islamisme à des époques différentes, ne sont pas forcément, du fait de leur religion commune, des États alliés; ils sont même parfois tout le contraire.

D'autre part, c'est faire beaucoup d'honneur aux chefs reli-

gieux des confréries, souvent ennemies, que de les croire susceptibles d'une discipline qui les ferait plier sous le joug d'un même chef ; ils sont pour la plupart trop cupides, trop jaloux les uns des autres pour obéir, sans mot dire, à cet homme qui serait assez audacieux pour agiter sur l'Islam l'étendard vert du prophète et qui oserait demander aux fidèles de se joindre à lui dans le but de rejeter les chrétiens à la mer. En Islam, chacun travaille pour soi sans se préoccuper du sort des autres.

Revenons au Maroc.

Le sultan, qui est un chérif (de la branche des Cheurfa-Filali), s'intitule commandeur des croyants, et je crois que volontiers toutes les tribus marocaines, soumises ou insoumises, admettent qu'il est le chef spirituel des régions situées à l'ouest de l'Algérie, entre la Méditerranée et la Seguiet-el-Hamra.

Mais cela n'empêche pas l'existence, dans certaines contrées marocaines, de chefs religieux et politiques tout-puissants sur un territoire d'un rayon plus ou moins étendu ; cela n'empêche pas davantage certaines confréries purement religieuses de se soucier fort peu de l'autorité spirituelle du sultan.

En France, nous avons le tort en effet, quand nous voulons parler du Maroc, de nous imaginer ce pays comme un État régulier, avec ses lois, sa police, son gouvernement. Sans doute, on est, au Maroc, Marocain, puisque les Européens tiennent à ce nom général ; mais les Marocains de chaque district obéissent au chef politique qui leur plait. On est musulman et le Coran est pour tous la loi divine, que chacun accepte ; mais chaque individu, chaque tribu, suit en même temps l'ourd (la règle) de telle confrérie qu'ils préfèrent : certaines gens même veulent avoir la protection de plusieurs saints et ils ont été initiés aux règles de plusieurs confréries ; d'autres au contraire n'appartiennent à aucune et n'en sont pas plus mauvais musulmans pour cela.

Entrons donc dans le détail et voyons tout d'abord quels sont les chefs religieux les plus puissants du Maroc, ceux qui peuvent joindre la puissance politique à la puissance religieuse.

I. Tous les Cheurfa d'abord qui se divisent en deux grandes familles : 1° *les Drissin*, descendants de Mouley-Edris, le propagateur de l'Islam sur la terre marocaine et dont la dynastie régna deux cents ans. Les plus importants d'entre eux sont : le

chérif d'Ouazzan (A) et Mouley-el-Fedil, tout-puissant sur une partie des Zaïan ; 2^o les *Alaouïa*, descendants de Mouley-Ali, né à Iambo, en Arabie, venu d'Arabie au Tafilalet. Mouley-Ali devint roi de ce dernier pays et ses descendants conquièrent tout le Maroc. Sont Alaouïa, les Cheurfa-Filali dont est issu le sultan Mouley-Abd-el-Aziz ; les Cheurfa des Ksabi-ech-Cheurfa (bassin de la haute Moulouya), le descendant du cheïk Mohammed-el-Derkaoui, tout-puissant sur le Maghara (bassin du Ziz) (B).

A. *Chérif d'Ouazzan*. — L'influence de la maison d'Ouazzan a été longtemps la plus grande du Maroc au point de vue religieux ; son action s'étend surtout aujourd'hui sur l'extrême Nord sur le centre et sur l'est du royaume de Fez. Cette maison a encore une influence relative chez les Beni-Snassen, dans le Rif, et d'autre part dans nos oasis sahariennes. Elle a enfin une influence politique appréciable et, pendant longtemps, on a admis que, seule au Maroc, la famille des Cheurfa d'Ouazzan pouvait provoquer un mouvement politique contre la maison régnante. Cette influence paraît toutefois s'être considérablement amoindrie depuis que, officiellement, le chérif d'Ouazzan est devenu le protégé de la France.

Dans la confrérie des Taïbia, le temporel et le spirituel sont distincts ; Mouley-Larbi, le chef de la famille, dirige actuellement le spirituel ; Mouley-Ahmed, le personnage qui, par son entente des affaires, a su se rendre le plus influent, est chef du temporel.

B. *Zaouïa de Madaghra*. — Est au point de vue religieux une ramification de la secte des Derquaoua, dont la zaouïa mère est à Bou-Berich, chez les Beni-Zaroualt.

Par l'origine chérifienne de la famille qui la dirige, la zaouïa de Madaghra se trouve pouvoir garder une indépendance absolue. C'est le refuge des dissidents ; ses attaches avec la famille du sultan en font la maison de détention de la plupart des parents du sultan qui ont osé poser leur candidature au trône concurremment avec le sultan.

Son prestige s'étend surtout dans le sud marocain, au Touat et dans la région de Timbouctou : une grande partie des Berabers lui sont dévoués.

Cette zaouïa est plutôt hostile à l'influence française.

II. Parmi les descendants de khalifes ayant de l'autorité au Maroc, il y a lieu de citer *le marabout de Bou-el-Djad*, descendant du khalife Omar-ben-en-Khattab. « Point d'ordre religieux, point de kouans, on vénère seulement à Bou-el-Djad le rejeton d'une illustre et sainte famille, objet des grâces spéciales accordées aux prières de tous ses ancêtres » (Foucauld).

Les tribus de la région du Tadla et une partie des Zaïan lui obéissent : il vit en bonnes relations avec le sultan.

III. Si maintenant j'examine les plus puissants des marabouts, qui ne sont ni chérif ni khalifat, je trouve :

A. *Sidi-el-Hoseïn*, de la famille de Sidi-Hamed-ou-Mousa. Ce dernier n'était qu'un mendiant à qui Dieu donna le don des miracles. Ses descendants jouissent d'une grande vénération et leur zaouïa, à Tazeroualt, est le rendez-vous de nombreux fidèles.

Le marabout de Tazeroualt est autant un personnage politique qu'un religieux ; une grande partie du Sahel, du Sous, du Sahara, sont à sa dévotion et les habitants de ces régions marcheraient au combat s'il lui plaisait de leur en donner l'ordre.

B. *Sidi-Mohammed* ou *Bou-Bekr*, descendant de Sidi-ben-Nacer qui réside à Tamegrout. C'est à la fois une influence politique et religieuse : son autorité s'étend sur une partie des Berabers (surtout des Aït-Atta) dans les hautes vallées du Dra et du Sous.

De Rbat à Timbouctou, de l'Atlantique au Sahara algérien, ses agents circulent en toute liberté, fondant des zaouïa et faisant des prosélytes.

Il importe de citer également *Si-er-Rami*, mokaddem en chef de la zaouïa de Mouley-Edris à Fez.

Il n'est pas chérif, mais ses fonctions de mokaddem sont héréditaires de père en fils dans sa famille, et les dons nombreux que les musulmans ont assuré aux siens en ont fait une des familles les plus riches de la ville ; son influence s'étend surtout sur les tribus riveraines de l'Oued Innaouen et celles plus au Nord. Les Riata paraissent être à sa dévotion.

Après avoir étudié les grandes influences religieuses, j'arrive enfin à l'étude des principales confréries répandues au Maroc.

Disons tout d'abord que la vraie capitale religieuse du Maroc

est Fez, où presque tous les ordres religieux ont au moins une zaouïa.

C'est le centre des études théologiques du Maroc. Les étudiants, qui y sont nombreux, forment à Fez un véritable parti indépendant, frondeur, et qui combat parfois la politique du sultan.

Différentes confréries au Maroc.

Confrérie des Kadria. — Les principes qui sont particulièrement professés et pratiqués dans cette confrérie sont les suivants : charité ardente sans distinction de race ni de religion ; une piété rigoureuse, presque extatique, une humilité de tous les instants.

Leurs couvents, assez nombreux, sont sans cohésion entre eux. Il faut citer : 1^o celui de Melilla, en relations avec les Kadria du département d'Oran ; 2^o celui de Fez, où se réunissent plus de 500 adhérents ; 3^o la zaouïa de Merrakech, la plus riche de toutes, où les Kadria de l'Ouest prennent leur mot d'ordre.

Confrérie des Aïssaoui. — Fut fondée au XVI^e siècle de notre ère par Mohammed-ben-Aïssa, de Meknès.

« Les membres de ces confréries ont des pratiques, dit le commandant Rinn, absolument semblables comme esprit à celles auxquelles s'assujettissaient chez nous au XVIII^e siècle les convulsionnaires de Saint-Médard. »

La vraie doctrine que prêcha Ben-Aïssa peut se résumer ainsi : abstinence, sobriété, mortifications physiques devant conduire à l'insensibilité du corps devant la douleur. Au point de vue moral, il déclare que ses adeptes ne doivent rien craindre ici-bas, sinon Dieu et ses saints. Mohammed-ben-Aïssa mourut à Meknès, où l'on voit encore son tombeau. C'est là que se trouve aujourd'hui la zaouïa-mère de l'ordre.

Dans cette zaouïa, le conseil suprême de l'ordre est composé du khalifat et de 39 mokaddems, qui ne sortent de leur monastère qu'une fois l'an, à la fête du Mouloud (d'après Rinn).

Les Marocains entourent ces Aïssaoua d'un respect superstitieux : ils passent, en effet, pour avoir le don des miracles et pour pouvoir, par leurs pratiques, guérir les malades.

Mais, ce qui a répandu partout le nom des Aïssaoua et a attiré

sur eux l'attention des curieux, c'est que certains d'entre eux, au moment des fêtes du Mouloud, parcourent les villes et se livrent en public, sur les places, à des exercices charlatanesques; ils font de la prestidigitation, charment des serpents, avalent des sabres, dévorent des chiens, etc.

Indépendamment de la zaouïa de Meknès, les Aïssaoua ont au Maroc de nombreux couvents et plus particulièrement dans le Zethoun, d'où partent pour le Soudan des fervents, dont les exercices font l'admiration des nègres.

Comme confréries semblables à celle des Aïssaoua, il faut citer : les *Ouled-Moussa*, dont le patron est enterré à Merrakech : on les trouve surtout dans le Sous et dans le Dra; les *Hamdoucha*.

Confrérie des Tidjania. — Fut fondée par Si-Ahmed-el-Tidjani, qui vivait à la fin du XVIII^e siècle de notre ère. L'esprit général de sa confrérie est empreint d'un grand libéralisme. Point de pénitences austères; un rituel très simple, à la portée de toutes les intelligences. Tidjani prêche surtout l'abstention des affaires politiques et la soumission de ses fidèles aux lois des gouvernements régulièrement établis.

L'influence des Tidjania fut considérable au milieu du XIX^e siècle dans le sud algérien.

Au Maroc et même au Soudan : ils furent les ennemis d'Abd-el-Kader et, les premiers dans le sud algérien, acceptèrent l'influence française.

Ils ont trois centres principaux d'action : zaouïa d'Aïn-Madhi, près de Laghouat; zaouïa de Temacin (sud de la province de Constantine), et enfin la zaouïa de Fez.

Aujourd'hui, les zaouïas algériennes continuent à servir la France, et leur influence s'étend jusqu'au Congo. Mais la zaouïa de Fez, où se trouve le tombeau du fondateur de la confrérie se montre très opposée à toute influence européenne : l'action de ses chefs s'étend jusque dans notre Soudan. (Ahmadou était mokaddem de cette zaouïa.)

Les chefs de la branche marocaine recrutent leurs adeptes dans la classe élevée (fonctionnaires, lettrés, négociants, et particulièrement dans les villes de Meknès, Fez, Merrakech, Casablanca, Asfi).

Il serait très à désirer pour nous que les chefs algériens de cet ordre reprennent la suprématie sur leurs collègues marocains et qu'ils réussissent à présenter à leurs khouans la France comme la protectrice de l'ordre.

Confrérie des Naceria. — La maison-mère est Tamegrout (Sidi-Mohammed ou Bou-Bekr). Elle a des succursales dans l'Oued-Dra, chez les Arib, et aussi chez les Aït-Atta.

Les mokaddems vont recueillir des ziaras jusque dans l'Adrar (au nord du Sénégal).

Confrérie des Taïbia (Cheurfa d'Ouazzan). — A été au début une force politique secondant le gouvernement chérifien, quand c'était la dynastie edrissite qui était au pouvoir.

Aujourd'hui, Ouazzan est un centre religieux, où s'érige un véritable parti national, favorable ou défavorable au gouvernement, suivant les circonstances et suivant les hommes au pouvoir.

Confrérie des Chadelia. — Doctrine : chercher à se rapprocher de Dieu sans cesse par la prière, mais sans se livrer à des manifestations extraordinaires ; liberté politique des membres de l'ordre.

La confrérie n'a pas de zaouïa-mère ; Chadeli, son fondateur, étant mort sans laisser de postérité.

Au Maroc, le mot chadelia représente plutôt un corps de doctrines, dont sont issues presque toutes les confréries qui ont leur zaouïa-mère sur le territoire marocain (d'après Coppolani).

Confrérie des Zianïa. — A sa zaouïa-mère à Kenatza, entre l'Oued Zousfana et l'Oued Guir, dans le Sahara soumis à l'influence française.

Le marabout actuel de Kenatza se signale, comme ses prédécesseurs, par son esprit conciliant, sa piété et sa charité ; sa zaouïa est la maison hospitalière par excellence¹.

Les marabouts de Kenatza ont des khouans (frères) assez

¹ L'influence du marabout de Kenatza semble en décroissance.

nombreux au Maroc et des mokaddems dans le Dra inférieur, chez les Beni-Guil, à Figuig, au Tafilalet, au Touat et au Gollara.

Ils ont aussi de nombreux fidèles dans la province d'Oran, particulièrement chez les Hamyans.

Confrérie des Derkaoua. — Doctrine : principes de charité ardente ; mais mépris des biens de ce monde, du pouvoir temporel et de ceux qui l'exercent. Ce sont les socialistes musulmans de l'Afrique du Nord ; mais ils paraissent tendre surtout à renverser le gouvernement actuel pour se substituer à lui.

Indépendamment de la zaouïa-mère de Bou-Berich, chez les Beni-Zeroual, ils ont deux autres zaouïas très importantes, celle de Maghara et celle de Drioua, sur les bords du Kiss. Ils ont encore des couvents importants à Fez, à Merrakech et dans presque toutes les villes de l'empire. Ils sont répandus aussi dans les oasis sahariennes et jusqu'au Soudan.

IX

Du gouvernement chérifien : Justice, instruction publique, armée, marine.

« L'empire du Maroc est un empire de légende : c'est le domaine que rêvent et revendiquent les sultans, mais ils n'en possèdent pas la cinquième partie. L'idée ne viendrait à personne au Maroc de penser que le Gharb (Occident) pût être considéré comme une unité nationale, une unité politique, et les grandes tribus indépendantes de l'Est et du Sud seraient bien étonnées d'apprendre que le sultan parle en leur nom et s'érige en défenseur de leur intégrité nationale. » (SEGONZAC, *Excursion au Sous.*)

Et, de fait, le véritable royaume du sultan, celui où il est le maître ordinairement accepté, est constitué par une bande de terre qui partant de Tanger longe l'Océan jusque vers Rbat ; c'est ensuite les provinces de Fez, de Merrakech et le Sous ; c'est enfin, à l'Ouest, les tribus les plus voisines de l'Algérie. Ce royaume, on l'appelle quelquefois le Bled-el-Maghzen.

On lui oppose le Bled-es-Siba, qui comprend la montagne (Rif, Atlas) et le Sud.

Dans le Bled-es-Siba, le sultan ne va qu'accompagné d'une armée. Réussit-il, tant qu'il reste sur ce territoire, à imposer sa loi et ses impôts, le pays redevient libre et indépendant dès que les soldats se sont éloignés.

Sans doute, le sultan est chef religieux et il s'intitule volontiers émir el moumenin (prince des croyants). À ce titre, ses relations avec les chefs religieux qui exercent en même temps un pouvoir politique sont certaines ; mais c'est quelquefois le sultan qui apporte le tribut religieux à tel marabout dont il veut

se ménager l'influence. Et encore les ordres que le sultan peut avoir la prétention de donner ne sont exécutés que dans la mesure jugée convenable par le marabout.

Cependant au Maroc, le pouvoir du sultan demeure l'élément de domination par excellence.

Par son Makhzen, par sa prédominance sur les vallées, débouchés des montagnes, il oblige toujours les chefs, indépendants dans leurs montagnes, à venir à lui à certains moments. Il peut, s'il le veut, leur barrer la route de la mer.

Aussi chacun, dans une certaine mesure, compte-t-il un peu avec lui et presque toujours, quand deux compétiteurs entrent en lutte pour une seule situation vacante, l'un d'eux se recommande du sultan.

Mais, il faut le répéter, au Maroc, l'idée de nationalité est absente, et le groupe le plus important nettement organisé est la tribu.

Il n'y a donc au Maroc qu'une série de tribus juxtaposées sur lesquelles un souverain, le plus riche et le plus puissant, exerce une autorité souvent nominale.

Le sultan. — Qu'est-ce que le sultan ? Un chérif descendant des Cheurfa-Filali qui, partis du Tafilalet à la conquête du Maroc, ont renversé, au XVII^e siècle de notre ère, les Cheurfa-Hassani, alors au pouvoir.

Légalement, le sultan est monarque absolu et il n'a pas auprès de lui de gouvernement constitué comme cela se pratique en Europe. Mais il est entouré de conseillers qu'il choisit arbitrairement et dont les fonctions sont assez peu définies.

En fait, le sultan est l'homme d'un çof, c'est-à-dire d'un de ces partis dans lesquels, à la cour chérifienne, chacun se range au mieux de ses intérêts, et naturellement ces çofs sont entre eux en lutte perpétuelle d'influence.

Le sultan actuel, Mouley-Abd-el-Aziz, est le second fils de Mouley-el-Hassan, auquel il a succédé en 1895. C'est un jeune homme de 24 ans à peine, lymphatique, sans énergie, et que le favori El Menebhi, aidé de l'Anglais Mac-Lean, tient le plus possible éloigné des affaires.

Très épris des dernières inventions européennes, amateur de certains sports, Abd-el-Aziz, se livre, sous l'œil de Mac-

Lean¹, aux charmes de la photographie, du cinématographe, du phonographe. Tantôt, au grand effroi des pieux musulmans qui l'entourent, il monte à bicyclette dans les allées de ses jardins ; tantôt il fait usage de l'automobile.

C'est un grand enfant qui s'amuse ; mais ce n'est nullement le digne et grave souverain que les marabouts se croient en droit d'espérer d'un descendant du Prophète. Bref, ces excentricités, outre qu'elles oblitèrent singulièrement le budget et entraînent à des emprunts tous les jours plus considérables, aliènent au jeune souverain la confiance et le respect des personnages les plus influents de la cour.

Depuis son avènement jusqu'en janvier 1902, le sultan a vécu à Merrakech.

Le favori El Menebhi, originaire de Fèz, où il occupait autrefois une situation plutôt modeste, restait sourd aux récriminations des habitants de cette dernière ville, qui se plaignaient de l'éloignement de la cour et ne pouvaient percevoir ainsi les bénéfices qu'entraîne pour le commerce et l'influence d'une ville la présence du souverain. Il fallut céder cependant, et, à peine arrivé à Fèz, le sultan se trouva en présence de la révolte la plus grave qui se soit jamais soulevée contre la dynastie des Cheurfa-Filali. Cette révolte est loin d'être calmée et j'aurai l'occasion d'en reparler plus loin.

Les conseillers du sultan. — Je reviens maintenant aux personnages qui constituent ce qu'en Europe nous appellerions les « ministres du sultan ». Nous trouvons :

Le grand vizir, qui semble remplir les fonctions de premier secrétaire. Le grand vizir actuel a peu d'influence.

Le ministre de la guerre. C'est El-Menebhi² : le sultan ne fait rien sans le consulter.

¹ Mac-Lean, ancien sous-officier anglais, déserta un jour de Gibraltar et vint se réfugier d'abord à Tanger, puis à Merrakech. A force d'intrigues, de bassesses, de complaisances extraordinaires, il réussit à placer, à des titres différents, toute sa famille dans l'entourage du sultan sur lequel il a personnellement une influence marquée. Depuis longtemps, on a oublié à Londres que le caïd Mac-Lean est un déserteur.

² Malheureux dans plusieurs rencontres contre le prétendant Bou-Hamara, El-Menebhi a abandonné récemment son poste de ministre de la guerre. Mais son influence sur le sultan n'en persiste pas moins.

Puis le ministre des affaires étrangères : Si-Abd-el-Kerim, qui réside à Tanger. C'est avec lui que les ambassadeurs étrangers doivent traiter les questions diplomatiques. Cela permet au sultan, en raison de la distance de Tanger à l'une de ses résidences, de gagner du temps pour régler tous les différends. Exceptionnellement cependant, certaines missions européennes vont débarquer à Mazagan ou à Casablanca et se rendent directement auprès du sultan.

Il existe encore à la cour quantité d'autres fonctionnaires de moindre importance et dont l'énumération ne présente aucun intérêt.

Administration. — Arrivons maintenant à l'administration intérieure.

Il existe quelques grands commandements que le sultan confie à des pachas ou à des amels.

Ces commandements sont eux-mêmes divisés en plusieurs caïdats, qui peuvent comprendre l'administration de plusieurs tribus.

Chaque tribu ou chaque fraction de tribu, suivant les cas, est sous les ordres d'un cheik. Enfin, dans un village ou ksar, l'administration est généralement assurée par la djemaa, assemblée des notables.

Les fonctions de pacha, d'amel, de caïd, sont mal définies, elles aussi; il semble cependant que ces fonctionnaires sont surtout des chefs militaires et des percepteurs d'impôts (ils sont aidés dans la perception des impôts par des amins). Ils rendent aussi la justice criminelle et se chargent de la police. Mais leur degré d'autorité est très variable. Souvent, certaines tribus que doit administrer et commander tel caïd n'acceptent en rien ses décisions. Foucault en a vu qui étaient comme bloqués en permanence par les habitants. « C'est tout juste, dit le voyageur, si ces derniers leur permettaient de vivre. » D'ailleurs, la nomination de ces chefs est trop souvent due à la faveur pour que leur autorité puisse être volontairement agréée par une population à esprit si indépendant.

En pays soumis, en effet, les candidats à la place de cheik ou de caïd versent de nombreux bachich (dons) à la cour pour se faire élire, et c'est presque toujours le plus généreux qui l'emporte.

En pays semi-indépendant, il arrive qu'à la suite de combats entre tribus, le chef du parti le plus fort s'empresse de se faire reconnaître caïd par le sultan, pour donner une sorte de consécration à l'autorité qu'il a prise par la force.

En pays indépendant enfin, l'organisation est généralement basée sur un principe tout démocratique. La djemaa est souveraine, et si, comme je l'ai dit, l'autorité de certains personnages (marabout de Bou-el-Djad, chérif du Madaghra, etc.) est généralement admise, c'est que les conseils que donnent ces saints personnages sont considérés comme profitables à l'ensemble de la confédération.

Pour en finir avec cette question du gouvernement, je dirai que toute la politique intérieure des sultans peut se résumer en ceci : dans les tribus berbères, ils cherchent à substituer à l'autorité des djemaas élues par les familles, celle des caïds choisis par eux; dans les tribus arabes, ils s'efforcent d'opposer aux groupements naturels des groupements artificiels. C'est ainsi que le sultan Mouley-el-Hassan a institué plus de 300 caïds. Par ce moyen, le souverain espérait affaiblir les tribus et diminuer ainsi les résistances possibles; il lui semblait aussi qu'il serait plus facile d'assurer la levée des impôts. Mais tant de caïds, mal payés par le Maghzen, ont cependant besoin de vivre et, pour y arriver, ils pressurent de leur mieux les tribus qu'ils commandent, puis gardent pour eux-mêmes la plus grande partie des impôts perçus.

Résidences du sultan. — Le sultan a trois résidences officielles; Merrakech, Fez, Meknez.

Pendant cinq ans, le sultan Abd-el-Aziz a résidé à Merrakech, en raison de l'effervescence des tribus du Sous et de la situation du Sud-Est, en raison surtout du désir qu'avait El-Menebhi de vivre loin de Fez; mais nous avons vu déjà que les événements avaient obligé le favori à décider son souverain à se rendre dans cette dernière ville.

Finances. — Il est perçu sur les tribus soumises deux impôts réguliers : l'achour (1/10 des récoltes) et la zekkat (2 p. 100 de la valeur des bestiaux). D'autre part, le sultan perçoit, à l'entrée des marchandises sur le territoire marocain, un droit de douane

qui s'élève à 1/10 de la valeur des marchandises importées; il perçoit également un droit d'exportation.

Mais, à côté de ces droits régulièrement établis et admis par les tribus, d'autres impôts tout à fait arbitraires pèsent lourdement sur les populations.

C'est d'abord la mouna (hospitalité) qu'il faut assurer aux personnages du Maghzen, durant tout le temps qu'ils séjournent sur le territoire de la tribu.

Ce sont surtout les amendes, souvent collectives, imposées en punition d'un méfait réel ou imaginaire.

Enfin, sous prétexte d'offrir trois fois par an au sultan un cadeau (hédia), les caïds pressurent le plus qu'ils peuvent à leur profit les populations. Bien entendu, de toutes ces sommes, une faible part arrive jusqu'aux caisses du sultan.

J'en prends un exemple donné par les documents sur le nord-ouest africain. Il s'agit de la perception des droits de douane à Melilla. « Le sultan, avec l'assentiment des Espagnols, a installé « un bureau de douane à Melilla. Le montant total des droits « perçus s'élève annuellement à 250,000 francs. Mais le préposé « marocain a pris l'habitude de ne justifier que d'une recette « de 30,000 francs, qu'il verse chaque année à la caisse du « Maghzen. »

Malgré ces dilapidations, le sultan, qui paye lui-même très peu son personnel, dont l'armée n'a qu'un effectif très réduit, était, au début de son règne, fort riche, et ses revenus se sont souvent chiffrés en excédent. Mais ses dépenses personnelles et les frais de la révolte de Bou-Hamara l'ont obligé tout récemment à des emprunts aux puissances européennes.

Justice pour les affaires civiles. — La justice est rendue par des cadis, assistés d'adoul (notaires). Seuls, les caïds jugent au criminel, et, bien que la peine de mort soit admise, elle est rarement appliquée. Enfin, pour ce qui est des contestations entre particuliers, ceux-ci s'en remettent en général à la décision d'un marabout choisi d'un commun accord.

L'amende est une des pénalités les plus fréquentes, ainsi que la bastonnade, pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent payer l'amende.

Pour les crimes, on met les coupables en prison, jusqu'à ce

qu'ils se soient libérés de leur peine en payant une somme fixée.

Les prisons sont des caveaux humides où les prisonniers ne reçoivent de nourriture qu'autant que leur famille se charge de la leur apporter. Aussi la mortalité y est-elle grande.

Instruction publique. — Dans ce pays barbare, l'instruction est naturellement peu répandue. Ceux qui étudient, reçoivent leur instruction dans les mosquées et dans les zaouïas.

On apprend d'abord aux enfants à réciter quelques versets du Coran ; plus tard, ils apprennent à lire, puis à écrire ; enfin ils apprennent à compter, à commenter les livres de religion ; en sortant de la zaouïa, ils sont taleb (savants).

Ceux qui poursuivent leurs études pour devenir cadi, adel ou secrétaire, apprennent un peu de géométrie, un peu de chimie, ou plutôt d'alchimie, très peu de géographie.

Armée. — L'armée marocaine permanente, insignifiante comme valeur militaire, ne compte guère, en temps ordinaire, plus de 15,000 hommes présents sous les drapeaux.

Cette armée est recrutée : 1° parmi les tribus maghzen ; 2° parmi les tribus simplement soumises.

On appelle tribus maghzen des tribus vivant autour de l'une des trois villes de Fez, de Meknez, de Merrakech. Ces tribus ne payent pas d'impôt, et leurs membres sont propriétaires de terres que leur a données le sultan.

En échange, ils doivent des combattants à raison d'un par famille. De ces combattants, les uns sont sédentaires et vivent dans la tribu : ils ne servent que lorsque le sultan a sa résidence auprès de leur tribu. Les autres font du service actif, soit qu'ils soient réunis en escadrons, soit qu'ils servent comme artilleurs, soit enfin qu'ils soient mokhrazenis (un peu comme nos gendarmes) pour le service de sûreté générale auprès du sultan lui-même ou auprès des pachas et des amels. Les mokhrazenis constituent la garde personnelle des hauts dignitaires et leur facilitent la perception des impôts. Ce sont eux encore qui assurent le service des courriers de l'administration. Ils escortent les convois d'argent et sont autorisés enfin à accompagner, moyen-

nant salaire, les particuliers qui ont besoin de se déplacer et qui désirent être protégés.

Parmi les tribus maghzen, il faut citer les Bokgaris, autrefois composés exclusivement de nègres du Soudan, et qui sont surtout les gardiens des propriétés du sultan; les Oudaya (compagnie de 200 hommes), les Cherarda (bataillon de 600 hommes), en service seulement quand le sultan est à Merrakech.

On évalue la force ordinaire des contingents des tribus maghzen à 2,000 cavaliers et 3,000 fantassins auprès du sultan, à 2,000 mokhrazenis répartis auprès des grands chefs de l'intérieur; mais ces chiffres sont très approximatifs et je n'ai pris qu'une moyenne des différentes évaluations qui m'ont été apportées.

J'arrive maintenant aux effectifs fournis par les tribus simplement soumises. Les hommes ainsi recrutés sont organisés en bataillons et en escadrons, dont l'instruction est confiée à des officiers français et à des officiers anglais.

Le recrutement est assuré suivant le bon plaisir des caïds : généralement les hommes prélevés sur la tribu sont pris de force et envoyés aussi loin que possible. La tribu est d'ailleurs responsable des déserteurs, qu'elle doit remplacer.

M. l'officier interprète Hamet-Ismaël, qui a vécu en 1899 cinq mois à Oudjda, où il était en mission, écrit : « Le bataillon d'infanterie actuellement en garnison à Oudjda se compose uniquement du contingent fourni par les Doukkala; ce sont des hommes vigoureux de 20 à 30 ans. Une heure d'exercice chaque matin, sauf le jeudi et le vendredi; mais leur esprit militaire est tel que, surtout au moment des moissons en Oranie, les désertions sont si fréquentes que les armes leur sont retirées après l'exercice et les hommes enfermés dans le méchouar.

« Les officiers et les gradés ont une instruction militaire presque nulle; d'autre part, ils vivent avec leurs hommes dans une familiarité et une promiscuité qui supprime toute dignité chez les uns et tout esprit de discipline chez les autres.

« La vie intime que mènent ces militaires dans leur camp est peu édifiante, et ils sont honnis par la population, qui a pour eux le mépris le plus justifié. Ils sont armés du fusil Gras. »

Les bataillons, qui sont à effectif variable, sont commandés

par un caïd-agma. Le bataillon est lui-même divisé en quatre compagnies ayant chacune pour chef un caïd-mia; il y a aussi quelques sous-officiers, mais leur influence est des plus restreintes.

Comme il n'y a pas de casernes au Maroc, les troupes sont logées soit dans les cashah, soit dans des camps, soit même chez des particuliers.

Je ne puis ici déterminer le nombre de bataillons dont dispose le sultan, ni davantage leurs garnisons; il semble, en effet, que ces garnisons changent suivant les circonstances, et aucun voyageur n'a donné jusqu'ici d'observations qui méritent d'être rapportées.

Les régions Fcz—Merrakech, Rbat, sont les plus abondamment pourvues de troupes; il y a aussi des garnisons à Oudjda et à Saïdia (près de l'Oued-Kiss); il y en a une à Taroudant, dans le Sous.

Le sultan Mouley-el-Hassan aimait beaucoup l'artillerie, et il fit tous ses efforts pour posséder le plus grand nombre possible de pièces à feu. Deux bataillons d'artillerie à quatre compagnies existent encore actuellement; mais on y rencontre des pièces de tous calibres (de campagne et de montagne).

La défense des ports est confiée à un petit nombre de canoniers sédentaires; les pièces sont de vieux canons montés sur des affûts vermoulus.

Toutefois, la défense de Tanger, du côté de la mer, est assurée par trois batteries Armstrong, de canons de 20 tonnes, installés dans trois batteries avec réduit construites par des ingénieurs de Gibraltar.

Armes. — L'empire marocain tire généralement ses armes de manufactures étrangères; il y a cependant une manufacture d'armes à Tétouan.

Les *chevaux* ont moins de sang que ceux de l'Algérie, mais ils ont de bons membres, sont durs à la fatigue et galopent aisément sur les mauvais terrains; ils sont généralement mal nourris et montés ou utilisés trop jeunes.

On se sert beaucoup au Maroc du mulet semblable aux grands mulets d'Espagne; leur prix d'achat est supérieur à celui des chevaux.

Cas de Djad (guerre sainte). — J'ai cherché à présenter un tableau aussi complet que possible de l'armée permanente marocaine. C'est, comme on voit, peu de chose. Mais ce n'est pas seulement avec elle que le sultan mènerait la guerre sainte contre le chrétien.

Si une puissance européenne cherchait à prendre le Maroc par la force, les tribus amèneraient leurs contingents armés, et en admettant (ce qui est impossible, il est vrai) que toutes les tribus se soulèvent contre l'envahisseur, le sultan aurait à sa disposition plus de deux cent mille guerriers.

J'ai dit qu'il était impossible que toutes les tribus viennent se placer sous l'étendard du sultan; c'est qu'en effet le sultan aurait les plus grandes peines à déplacer ces différents éléments du milieu dans lequel ils ont l'habitude de vivre. Il ne pourrait pas les nourrir. Enfin, il ne serait pas bien extraordinaire que, par des promesses et des cadeaux, l'envahisseur puisse rapidement gagner à sa cause certaines tribus, s'il savait habilement utiliser les mésintelligences qui éloignent les uns des autres les différents groupements.

Expédition contre les tribus. — Quand le sultan se déplace, il se fait accompagner de plusieurs bataillons. Dès qu'il arrive sur le territoire d'une tribu, il reçoit la visite du caïd et des notables, puis on lui offre la mouna (hospitalité) et, s'il y a lieu, on lui paye les impôts en retard. Il passe alors sur le territoire de la tribu voisine.

Veut-il ramener à l'obéissance une tribu révoltée? Il commence par se gagner par des cadeaux les tribus limitrophes, de préférence celles qu'il sait vivre en mauvaise intelligence avec la tribu à soumettre; puis il lance contre elle les contingents des tribus gagnées, et avec ses bataillons arrive en réserve pour retirer les bénéfices de la conquête.

Tactique marocaine. — Je ne puis guère parler que de celle qu'employèrent les contingents qui luttèrent contre nous en 1844, à l'Isly. On vit alors les bandes marocaines se jeter à corps perdu sur nos bataillons formés en carrés, tirer à 50 mètres sur nos troupes, puis s'enfuir au galop pour recharger les armes et revenir de nouveau à l'attaque. Mais il faut toujours se souvenir

qu'au Maroc, comme dans tout pays musulman, la bataille n'est pas le moyen le plus sûr d'arriver au but : acheter les chefs, tout est là ; un peu de patience et de diplomatie, beaucoup d'or et de douros, cela désarme les plus irréductibles. Peut-être faudrait-il ensuite, quand même, en découdre pour sauver, aux yeux de ses propres soldats, la dignité du chef déjà persuadé, par d'autres moyens, de la supériorité de l'Européen. Ce chef, après un semblant de résistance, ne tardera pas à déclarer aux siens que lutter plus longtemps est inutile et que Mahomet veut que l'on rende.

Marine. — La flotte du sultan se compose d'un petit croiseur *El-Bachir*, construit en Italie, et de deux vapeurs *El-Hassani* et *El-Tourki*, sans aucune valeur au point de vue militaire.

X

Quelques points intéressants.

Aperçu historique. — Les premiers habitants du Maroc semblent avoir été les Berbères, d'abord indépendants, mais que Rome plaça un jour sous sa domination.

Comme les Romains, en faisant du Maroc une province de l'empire, voulaient surtout y installer des colonies agricoles dans les conditions les moins onéreuses possibles, ils se contentèrent d'occuper les villes et les vallées et ils obligèrent les Berbères à vivre en montagne. Pour contenir les populations réfugiées sur les hauteurs, ils construisirent au pied des montagnes une série d'ouvrages stratégiques que les légions occupèrent fortement.

L'empire de Byzance, qui succéda à l'empire romain, se désintéressa peu à peu de la Mauritanie, et les Berbères reprirent insensiblement leur indépendance, non sans toutefois s'être convertis à la religion nouvelle, au christianisme.

A partir du VII^e siècle de notre ère, commencent les invasions arabes, et le christianisme perd chaque jour du terrain au profit de l'islamisme. A la fin du VIII^e siècle, le chérif Mouley-Edris propage la religion d'Allah dans tout le Maroc, dont il devient bientôt le maître. Son fils fonde Fez.

A sa dynastie, qui régna 200 ans, succédèrent celles des Zenata (fondation d'Oudja); des Almoravides qui conquièrent l'Espagne et fondèrent Maroc, des Almohades; des Beni-Meryn, sous lesquels les Arabes furent rejetés définitivement hors d'Europe et perdirent même, au profit des Espagnols et des Portugais, les ports marocains sur l'Océan.

La dynastie qui régna ensuite, celle des Cheurfa-Hassani, redevint maîtresse de tout le Maroc; mais les derniers princes de cette famille furent des tyrans si abominables que les

Cheurfa-Filali, venus du Tafilalet, trouvèrent tous les appuis qu'ils voulurent quand il s'agit de les renverser ; ceci se passait vers 1660 et, depuis lors, la dynastie des Cheurfa-Filali n'a cessé de régner.

Un des représentants les plus illustres de cette dynastie fut Mouley-Ismaël, qui vivait sous Louis XIV, avec lequel il entra en relations.

Ces relations entre France et Maroc devinrent même assez actives et se continuèrent jusqu'aux premières années du XIX^e siècle. Mais la conquête de l'Algérie par les Français changea la face des choses.

Les beys de la province d'Oran pensèrent trouver au Maroc un appui contre nous, et, de fait, à l'appel des chefs algériens, on vit des colonnes marocaines s'avancer jusqu'à Miliana et à Médéah.

Cependant nos progrès dans l'ouest de l'Algérie furent bientôt si marqués que le sultan marocain, Abd-el-Rhaman, dut renoncer à patronner la province d'Alger et même celle d'Oran :

Le sultan marocain entra alors en relations intimes avec notre ennemi Abd-el-Kader. Le 30 mai 1844, Abd-el-Rhaman fit attaquer le camp français de Marnia par ses cavaliers ; le 15 juin de cette même année, nouvelle insulte des Marocains aux Français.

Après deux mois de négociations laborieuses et infructueuses, le gouvernement français se décida à demander au sultan raison de sa conduite.

Le 6 août 1844, le prince de Joinville bombarde Tanger ; le 11, il est devant Mogador, qu'il bombarde aussi.

De son côté, le maréchal Bugeaud, maître déjà d'Oudjda, livre, le 14 août 1844, un violent combat aux troupes marocaines sur l'Isly. L'armée marocaine est réduite en pièces et perd un millier d'hommes : nous perdons 4 officiers et 23 hommes tués, 10 officiers et 80 hommes blessés.

Sur ces entrefaites, Abd-el-Kader se brouille avec son puissant protecteur, qui, le 23 décembre, le laisse tomber entre nos mains.

D'ailleurs, à la date du 10 septembre 1844, le traité de Tanger avait déjà mis fin aux hostilités entre la France et le Maroc. Ce traité fut bientôt suivi lui-même du traité de Lalla-Marnia

(18 mars 1845), qui arrêtait définitivement la frontière entre le Maroc et l'Algérie.

Cette frontière, partant du Kiss, descend, en passant par des points déterminés, jusqu'au Teniet-el-Sassi. Au sud de ce pic, plus de limites fixes (parce que, dit le traité, la terre ne se laboure pas), mais seulement une répartition des tribus nomades et des ksours entre les deux pays : les Beni-Guil, Ich et Figuig sont au Maroc, tandis que les Hamyans, les Ouled-sidi-Cheik-Cheraga, Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa, Asla-Tiout, etc., sont Français.

Plus au Sud encore, dit le traité, comme le pays est inhabitable et qu'il n'y a pas d'eau, la délimitation serait superflue¹.

Depuis ce traité de 1845, toujours en vigueur, les relations entre les deux gouvernements français et marocain se sont trouvées empreintes des meilleurs sentiments de bon voisinage.

A la mort du sultan Abd-el-Rhaman, son fils, Sidi-Mohammed, le vaincu de l'Isly, lui succéda. Des incidents survinrent alors entre le Maroc et l'Espagne; une lutte s'engagea entre les deux pays; Sidi-Mohammed fut battu près de Tétouan et obligé de payer un tribut.

Il eut pour successeur, en 1873, Mouley-Hassan. Ce dernier dut presque faire la conquête de son propre pays, tant à son avènement, furent nombreuses les révoltes. Son expédition la plus célèbre fut celle dans le Sous en 1883.

En 1893, il eut de nombreux démêlés avec les Espagnols, qui se plaignaient d'incursions fréquentes des Rifains sur le territoire des Présides, de pillages et d'enlèvements d'enfants. Pour lutter contre les Rifains, les Espagnols durent mettre en campagne plus de 20,000 hommes, avec 48 pièces de canon et 500 chevaux.

Le sultan, impuissant à maintenir ses sujets, dut cependant payer pour eux vingt millions de pesetas à l'Espagne (le paiement de cette indemnité n'est pas terminé aujourd'hui, et l'Espagne continue à retenir pour elle une partie du produit des douanes du Maroc).

¹ Aucune question diplomatique ne pouvait, en vertu de ce traité, être soulevée par le Maroc au moment de l'occupation par la France des oasis sahariennes et, de fait, le Maroc s'est tenu coi. La partie de la presse française et étrangère, qui fit un certain tapage autour de cette question en 1901, était donc mal informée.

Mouley-Abd-el-Aziz a succédé en 1895 à son père, sans trop de difficultés. Il dut, cependant, de complicité avec Ba-Ahmed, le favori tout puissant à cette époque, faire d'abord enfermer son frère aîné, qu'il fit passer pour fou.

Mais les révoltes continuent à se fomenter et elles éclatent un peu partout : c'est le Sous, dont l'effervescence ne se ralentit pas et que les exactions du caïd El-Glaoui exaspèrent chaque jour davantage; c'est la révolte des Aït-Youssi, dans la région de Sefrou; ce sont les perpétuelles déprédations des Zaïr et des Zemmour.

C'est enfin le soulèvement de tout le nord du Maroc par Bou-Hamara.

La révolte de Bou-Hamara. -- Les excentricités du sultan, ses tendances, encouragées par son entourage anglais (Mac-Léan-Harris), à effectuer des réformes, l'ambition aussi des çofs ennemis du pouvoir régnant et désireux de bénéficier des faveurs d'un nouveau souverain, ont favorisé les menées d'un agitateur qui se laisse appeler Bou-Hamara (l'homme à la chèvre) et que d'autres surnommèrent le Rogui.

Bou-Hamara prétend être Moulaï-M'hammed, le frère aîné du sultan; il se déclare le représentant des vieilles traditions nationales, le défenseur de l'islamisme marocain, et il invite toutes les tribus à lutter avec lui contre le parti novateur à la tête duquel se trouve le sultan.

Abd-el-Aziz a prouvé, au moins à la population de Fez, l'imposture du prétendant; il a fait venir de Meknez, où il le tenait enfermé, son frère Moulaï-M'hammed, et il s'est efforcé de montrer ce prince au plus grand nombre possible de ses sujets.

Il est d'ailleurs établi aujourd'hui que le Rogui Bou-Hamara n'est autre qu'un certain Djilali-Eslissi-Ezzerhouni (de la région de Zerhoun), qui fut quelque temps mokhrazeni du khalifat de Moulaï-Hassan à Fez.

Quoiqu'il en soit, son appel a été entendu des montagnards du Rif, des Djebala, des Riata, des Zemmours (ces derniers sont tour à tour avec le sultan et avec le prétendant); un prince de la maison d'Ouazzan s'est même déclaré son partisan.

Et c'est ainsi que l'on a pu lire la prise de Taza par le prétendant, sa marche sur Fez, l'occupation momentanée d'Oudjda,

dont l'amel a dû se réfugier en Algérie, à Marnia, l'occupation encore de Saïdia, la tentative malheureuse, il est vrai, sur Tétouan.

Par ordre du sultan, El-Menebhi a réuni une armée et a marché contre Bou-Hamara : tantôt vainqueur, tantôt obligé de battre en retraite, le favori du sultan n'a pu jusqu'ici s'emparer de Bou-Hamara, dont la tête est mise à prix.

La campagne se poursuit donc avec des alternatives de succès et de revers, et il ne faut pas s'étonner outre mesure, ni surtout s'imaginer que la situation présente soit très extraordinaire et très nouvelle au Maroc.

Si l'on veut bien songer avec quelles difficultés le ministre du sultan ravitaille ses troupes, si l'on se rappelle aussi le peu d'aptitude des soldats marocains pour une guerre de longue durée et les désertions multiples qui en résultent, on comprendra facilement la nécessité où se trouve El-Menebhi de revenir sans cesse à Fez pour refaire son armée.

Si, d'un autre côté, on conçoit bien la versatilité des tribus qui un jour marchent avec le prétendant et le lendemain pillent ses convois pour le compte du sultan, on voit que la situation dans le camp adverse n'est guère plus brillante.

Ce qui est sûr, c'est que l'argent du sultan s'en va et que son budget est chaque mois plus difficile à équilibrer; ce qui est non moins sûr, c'est que le prétendant n'a pu réussir jusqu'ici à soulever des tribus généralement insoumises au sultan et qui saisissent avec avidité l'occasion de se livrer au pillage des tribus voisines, sous prétexte de guerre sainte.

La morale à tirer, c'est que la situation du Maroc s'aggrave de jour en jour et que ni le sultan ni Bou-Hamara, s'il est victorieux, ne pourront réussir par eux-mêmes à rétablir l'ordre si profondément troublé. Au Maroc, chacun veut être indépendant, avoir beaucoup en le prenant aux autres; la véritable loi de ce pays, c'est l'anarchie.

Les Présides espagnols. — L'Espagne possède sur la côte méditerranéenne marocaine un certain nombre de ports et d'îles.

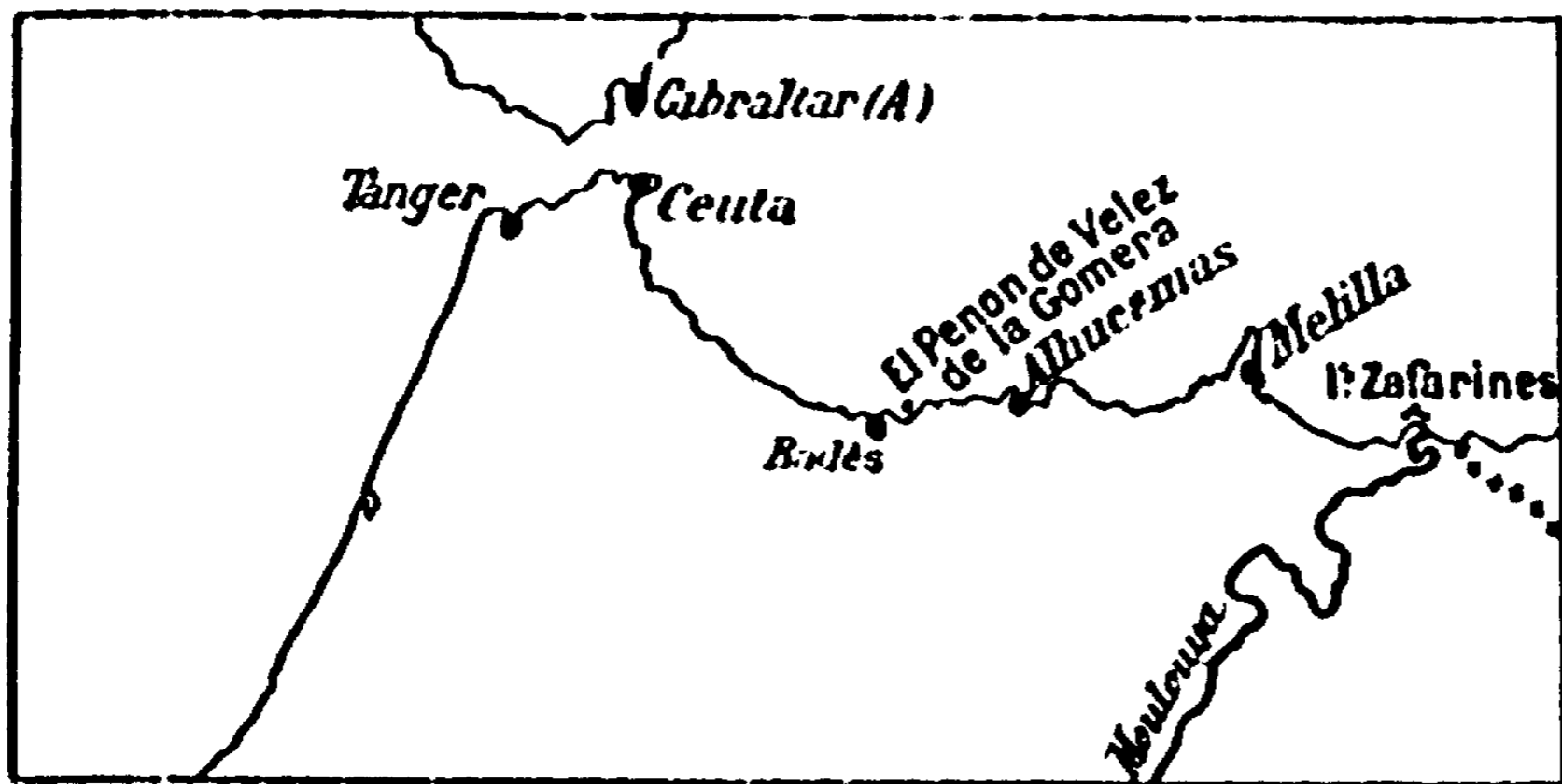
Ce sont : Les *îles Zafarines*, au nombre de trois, placées près de la frontière algérienne. Elles ont une rade excellente,

abitée de la grosse mer et des vents du large. L'eau manque malheureusement dans ces îles.

Il y a aux Zafarines un des quatre présides (prisons) de l'Espagne, qui y entretient une garnison d'une soixantaine d'hommes : ces militaires et les prisonniers reçoivent leurs vivres et leur eau de Malaga.

Ce n'est que depuis 1847 que les Espagnols ont effectivement occupé ces îles, à la suite de tentatives faites par le gouvernement français dans le but d'y installer une garnison.

Melilla, à l'Espagne depuis 1496, résidence du gouvernement général des présides, a comme garnison un régiment d'infanterie,



quelques représentants des autres armes et des services. A peine 600 habitants civils, dont beaucoup de juifs. Un préside.

Le commerce de ce port (qui est cependant médiocre, comme rade) s'est beaucoup développé depuis plusieurs années; c'est un port franc au point de vue espagnol.

Alhucemas, sur l'île Hadjerat en Nokour, n'est occupée que depuis 1873; son port peut recevoir les navires de moyen tonnage. Un préside, 100 hommes de garnison; population de 320 habitants dont 60 condamnés.

El Penon de Velez de la Gomera est un îlot tout couvert par le

préside, en face de la petite ville de Badès, qui est aussi aux Espagnols. 400 âmes y compris la garnison.

Centa. — A été tour à tour romain, vandale, gotho, arabe, génois, portugais. Ces derniers la gardèrent pendant deux siècles et demi et durent, en 1668, la céder à l'Espagne. Elle est bâtie sur une presqu'île et n'a que fort peu d'importance.

XI

La France et le Maroc.

Tel est le Maroc au début du XX^e siècle. Pays barbare, sans unité politique, car la tribu est pour la masse la plus haute conception qu'elle puisse comprendre, et le sentiment national s'arrête là ; sans véritable unité religieuse, car si le sultan est en principe le chef religieux suprême, du moins les confréries, ennemies souvent et jalouses toujours les unes des autres, empêchent-elles les fidèles de se réunir en un bloc homogène pour la défense d'une foi unique ; sans armée comparable aux armées européennes ; sans autre justice que celle qui donne toujours raison au plus riche.

C'est une terre qui pourrait être un terrain de production agricole de premier ordre et dont le rendement est infime par suite de l'ignorance et de la paresse de ses habitants ; c'est un sous-sol riche en minerais et à qui l'industrie ne peut demander ses ressources en raison de la barrière qu'oppose à l'activité européenne l'aveuglement de barbares fanatiques.

C'est un débouché commercial aux portes de l'Europe, fermé ou à peu près à nos trafiquants ; c'est enfin un des derniers refuges de l'esclavage.

Et l'Europe, qui se dit humanitaire et civilisatrice, assure par la rivalité de ses puissances ce vaste domaine à l'obscurantisme et à la barbarie.

J'ai dit en débutant que les intérêts de la France l'appelaient à jouer un rôle prépondérant dans ce pays.

Je veux démontrer maintenant que ses droits, mieux que ses intérêts, lui imposent le devoir de faire œuvre de civilisation au Maroc, en s'y implantant progressivement.

Sans doute nous avons signé avec le sultan des traités qui, en

bonne foi, nous lient et arrêtent notre essor ; mais, vraiment, il a fallu notre inexpérience, très explicable à cette époque, du monde dit marocain pour faire de pareils traités, où, de son côté, le sultan a pris des engagements au nom de tribus qu'il ne commande pas la plupart du temps. Nous sommes du reste les seuls à tenir nos engagements.

Les incursions succèdent aux incursions, les insultes aux insultes, et toujours nous demeurons l'arme au pied, en raison des fameux traités, pour éviter les observations possibles des cabinets européens.

Foucault, au cours de son voyage dans l'Oued Dra, arriva un jour chez les Ida ou Blal. Ceux-ci demandèrent au voyageur si les Français étaient aussi nombreux que les Ida ou Blal. Ils savaient, en effet, que les gens de Figuig nous attaquaient journellement sans que nous osions riposter et « jamais, disaient-ils, les Figuigiens n'oseraient s'en prendre aux Ida ou Blal ». Si donc les Français n'osaient punir leurs adversaires, c'est qu'ils ne se sentaient pas assez forts pour se mesurer à eux !

Ainsi, l'opinion de certaines tribus sur la France est celle qu'elles peuvent avoir d'une autre tribu moins importante qu'elles-mêmes ; se mesurer à elle est donc tout naturel, et nous avons vu, en 1900, en 1901, et tout récemment encore, les Berabers ne pas hésiter à se jeter sur nos colonnes ou sur nos postes.

Malheureusement, depuis notre arrivée en Algérie, nos relations avec les tribus limitrophes ne sont qu'un long récit de leurs agressions le plus souvent impunies.

Sans remonter aux attaques du Maroc contre nous avant la bataille de l'Isly et au traité de Marnia (18 mars 1845) nous voyons déjà apparaître la duplicité marocaine en ce qui concerne, dans ce traité, la délimitation de la frontière algéro-marocaine : le sultan Abd-el-Rhaman y déclare, en effet, son intention de maintenir entre nous et lui les frontières qui existaient auparavant du temps des Turcs. Or, si les Turcs avaient rendu, en 1795, Oudjda au sultan, les tribus voisines de ce point étaient restées indépendantes et du sultan et des Turcs ; Abd-el-Rhaman se vantait donc en se disant le suzerain reconnu des nomades des environs d'Oudjda. La nature et l'histoire sont là pour affirmer que la vraie frontière entre l'Algérie et le Maroc est la

Moulouya, seule limite naturelle qui tienne compte des intérêts, des liens, des habitudes des tribus (Oued Za, puis Moulouya inférieure). Telle qu'elle nous fut imposée, la frontière ainsi tracée n'eut d'autres effets que de séparer des populations de même origine, ayant des intérêts communs et les mêmes terrains de parcours ; d'où inévitablement des troubles.

Fidèles observateurs des traités signés, nous nous sommes crus toujours liés vis-à-vis de voisins qui n'avaient pas les mêmes scrupules.

Tout au plus avons-nous demandé compte des agressions au gouvernement chrétien qui n'y pouvait rien ; mais toujours nous avons empêché, à leur grand étonnement, nos tribus de prendre, par la force, une vengeance que nous ne pouvions leur assurer par voie diplomatique.

Étudions donc, à l'appui de notre dire, les principales attaques dont nous avons été victimes de la part des tribus.

En 1859, au moment où nos troupes partaient pour l'Italie, les Mehaïa, les Angad et les Beni-Snassen se jettent à Marnia sur deux de nos escadrons et sur notre goum. Peu après, une deuxième attaque, conduite par un nommé Mohammed-ben-Abdallah, se produit du côté de Nemours ; le chef marocain, battu, prend la fuite. Une colonne française, sous les ordres du général de Martimprey, se porte alors contre les Beni-Snassen, les oblige à s'enfuir hors de leurs montagnes, puis rentre en Algérie sans rien exiger des vaincus et en se contentant de ces succès faciles.

En 1870, ce sont les Berabers, les Beni-Guil, qui, d'accord avec les Ouled-Djerir et les Doui-Menia, causent de telles déprédations dans notre Sud oranais que le général de Wimpffen, commandant la division d'Oran, doit diriger lui-même une grosse colonne contre ces indigènes. Le général parcourt tout le pays entre l'Oued Zousfana et l'Oued Guir, inflige aux alliés un grave échec vers les Bahariat sur l'Oued Guir et les met en fuite. Mais le gouvernement français oblige le général de Wimpffen à remonter vers le Nord, et, comme il ne peut, à son passage, prendre Ain-Chair qui a donné asile à des pillards, le souvenir de notre impuissance reste seul vivant dans l'esprit des tribus.

En 1881, ce sont les gens de Figuig qui apportent le plus large appui aux dissidents en lutte contre nous, et l'on pou-

vait voir encore tout récemment, au nord de cette oasis, les tentes de Bou-Amama, centre d'agitation contre l'influence française.

En 1900, ce sont les Berabers qui viennent, depuis le Tafilalet, nous attaquer à Sahela-Metarfa ; ils sont revenus en 1901 pour s'emparer de Timmimoun. Puis, plus récemment, ils ont attaqué Adrar et Taghit. Nous les avons battus chaque fois, mais comme toujours la poursuite et les représailles ont été nulles.

Si maintenant je voulais faire ici la longue énumération des vols et des assassinats commis par des sujets marocains au détriment des nationaux ou de nos indigènes, je verrais que les auteurs de ces crimes ont trouvé toujours au delà de notre frontière un asile que nous considérons comme inviolable. Cette constante impunité encourage le brigandage et développe ce sentiment chez nos voisins que, seule, notre impuissance nous amène à cette excessive tolérance. Nos indigènes lésés et jamais vengés ne comprennent pas davantage le frein que nous imposons à leur légitime désir de châtier les coupables.

Une solution à une situation si misérable est-elle possible ? Pouvons-nous revendiquer nos droits, faire notre devoir ? Certes, et je me permettrai de présenter ici quelques considérations qui, je l'espère, seront lues avec une bienveillante attention.

1^o Sécurité de notre frontière. — Nous avons vu qu'en 1859, le général de Martimprey avait dirigé une colonne contre les Beni-Snassen et sur leur territoire ; en 1870, c'est le général de Wimpfen qui doit lutter contre les Beni-Guil et les Beraber. En 1900 et 1901, nous réprimons les incursions dans notre Gourara de ces mêmes Berabers, et, dans tous les cas, les relations que nous entretenons avec le Maroc ne cessent d'être bonnes ; nous restons en paix avec le gouvernement chrétien.

D'autre part, le traité de 1845, nous autorise à poursuivre sur le territoire marocain, quand ils s'y réfugient, ceux de nos indigènes qui ont failli à nos lois.

D'où la solution : réglons nous-mêmes, par nos spahis, sous la direction des officiers des affaires indigènes, les petits incidents journaliers (vols et assassinats). Agissons, si possible, de concert avec les caïds et les cheïks, qui feront bien un peu de

difficultés au début, mais qu'il sera facile d'amener à composition.

Une tribu voisine de la frontière cause-t-elle préjudice à nos indigènes, défendons sans hésiter les intérêts de ces derniers. Recommençons les colonnes Martimprey et Wimpffen, mais proportionnons l'effort à la cause ; un bataillon, deux canons et quelques cavaliers suffiront à effrayer la tribu assaillante ; prenons des otages que nous ne rendrons qu'en échange d'une amende payée collectivement par la tribu.

En toutes circonstances avisons le sultan des mesures que la nécessité nous a forcés de prendre ; affirmons notre vif désir de rester en bonnes relations avec lui et que surtout, pour cette simple opération de police, le grand mot de « guerre » ne soit pas prononcé.

Quand les tribus auront bien compris qu'une volonté ferme de soutenir les droits de nos protégés dicte les actes de notre gouvernement, elles se résigneront vite à demeurer en paix avec nous et elles auront une haute idée de notre puissance. J'ajoute d'ailleurs que la conduite du gouvernement français, à propos de l'affaire Pouzet (1901), et l'habile et courageuse attitude de notre ministre, M. Révoil, le bombardement plus récent de Figuig, les colonnes Pierron et d'Eu au-delà du Béchad, dénotent une tendance nettement marquée dans le sens que je me permets d'indiquer.

Un problème irritant doit, d'ailleurs, retenir dès maintenant notre attention toute particulière, c'est de la question de Figuig que je veux parler. A ce propos, dès 1901, j'écrivais : « De tout temps les habitants de cette oasis se sont montrés fort mauvais voisins et ils n'ont laissé échappé aucune occasion de nous être désagréables : ils ont donné asile à Bou-Amama et ils donnent encore asile à tous les indigènes qui ont enfreint nos lois. Un Européen s'approche-t-il trop près de leur domaine, aussitôt un coup de feu, souvent mortel pour l'imprudent, vient affirmer la volonté expresse des gens de Figuig de n'accepter aucune relation avec nous. Mais voici qui est plus grave encore : depuis notre installation à Duvyrier et à Djenan-ed-Dar, il ne se passe pas de semaine durant laquelle nos garnisons n'aient à subir quelque vexation de la part de leurs voisins les Figuigiens. Tantôt c'est une sentinelle qui est attaquée, tantôt ce sont des

coups de fusil tirés la nuit sur le camp même ; ce sont des vols constants, des assassinats nombreux. Un télégraphe électrique a été installé par l'autorité française entre nos deux garnisons ; sans cesse les communications sont coupées, et les Figuigiens ont été jusqu'à emporter, en une seule nuit, plusieurs kilomètres de fil.

« Et cependant, comme Figuig est cité dans le traité de 1845 et que cette oasis est attribuée au Maroc, nous restons sur la plus extrême réserve vis-à-vis d'elle et, sans jamais oser la moindre représaille, nous entretenons, dans un qui-vive perpétuel, des garnisons françaises à quelques kilomètres de ce centre ! Sans doute, j'ai entendu dire que l'Angleterre et l'Allemagne, désireuses d'entamer à leur profit la question marocaine, faisaient mille efforts pour nous amener à tirer les premiers à Figuig. J'ai même lu des informations données par un prétendu correspondant de Cadix au *Daily Mail*, d'après lesquelles les Français seraient rentrés à Figuig et se seraient emparés de l'oasis. Épiloguant sur la portée d'un tel événement, certains commentateurs affirmaient que s'il venait à se produire un jour, les puissances crieraient bien haut que nous avons violé le traité de 1845 et qu'ils ont dès lors le droit de s'emparer, qui de Tanger, qui de Mogador. Présentée ainsi, la question semble, en effet, justifier les récriminations des puissances européennes. Mais si nos diplomates, aussi habiles que ceux des autres pays, veulent bien expliquer nettement aux différents cabinets, notre désir de rester calmes, mais dignes ; si nous établissons qu'il est intolérable de subir plus longtemps une situation que nous n'avons pas créée et dont nous supportons tous les inconvénients, je suis bien certain que l'acte de vigueur que nous entreprendrons, s'il le faut, contre Figuig, n'aura pas pour effet de troubler, en quoi que ce soit, la bonne harmonie du concert européen.

« Ne restons d'ailleurs à Figuig que juste le temps nécessaire pour y assurer la police, mais qu'au moins ces ksouriens soient bien convaincus que leur territoire n'est pas l'asile inviolable où des brigands peuvent préparer de mauvais coups contre nous et y revenir tranquillement après avoir mis à exécution leurs desseins.

« Ainsi donc, obliger nos voisins à respecter notre frontière et nos gens, donner une bonne leçon à Figuig, tel doit être l'A-B-C

de notre politique marocaine; mais tout cela n'est que tâche secondaire, et la confiance du pays en l'habileté, le calme et l'énergie du gouvernement général de l'Algérie, aidé du commandant du 19^e corps d'armée, doit être telle que, dans ces limites, gouverneur général et général en chef aient carte blanche. »

Depuis lors, les événements ont marché. Chacun se rappelle l'agression extraordinaire contre M. Jonnart, au mois de mai dernier; on se souvient du bombardement de Zenaga par le général O'Connor. Cet acte d'énergie est-il suffisant? Je ne le crois pas, car nos troupes n'ont pas franchi les murs qui entourent l'oasis. Il faut aller jusqu'aux ksour eux-mêmes, y faire la police aussi longtemps qu'il sera nécessaire (en y employant concurremment le maghzen marocain et notre maghzen à nous). Quand nous connaîtrons bien et le Figuig et ses habitants, quand la crainte et le respect des Français y règneront, alors la question de Figuig, toujours pendante à mon modeste avis, sera définitivement résolue.

2^o Relations amicales et commerciales. — Je viens d'étudier les mesures de police que nous pouvions être obligés de prendre, mais il est pour notre pays un rôle civilisateur de plus haute envergure qui doit nous amener à être, au Maroc, les propagateurs de l'humanité contre la barbarie, de science contre l'ignorance, de bien être contre la misère qui sévit à outrance sur ce malheureux pays.

Mouley-Abd-el-Aziz a besoin d'être conseillé, d'être dirigé; sachons, par notre mission militaire, par des agents intelligents et dévoués, devenir à la cour chrétienne les favoris et amenons le souverain à avoir assez de confiance en nous pour nous autoriser à travailler avec lui au bonheur de ses peuples. Gouvernons enfin par lui et avec lui; cela s'est fait en Tunisie, cela est encore possible au Maroc.

Développons à outrance nos relations commerciales, et, pour ne citer qu'un exemple de détail, ne laissons plus se reproduire ce qui s'est vu il y a quelques mois encore : 15,000 quintaux de fèves devaient être exportés du Maroc à destination de Saint-Nazaire. Il fallut avoir recours à un bateau anglais pour assurer le transport.

Ayons des agents commerciaux dans les ports et dans les grands centres de l'intérieur. Qu'ils apprennent à connaître leurs clients et qu'ils fassent fournir par leurs maisons ce que désire le Marocain. On vendra bon marché au détriment de la qualité; on vendra brillant au détriment même de la solidité.

Que le gouvernement crée au besoin des primes d'encouragement aux maisons françaises qui enverront leurs voyageurs au Maroc. Ces agents sauront l'arabe et respecteront les coutumes arabes; on voyage en sécurité en pays maghzen, voilà ce qu'il faut qu'on sache et dont il faut profiter.

Les Allemands ont, à Merrakech, une maison de commerce (la maison Marx et C^e). Encourageons à côté l'installation d'une maison française et attirons-y le client marocain. Notre commerce avec l'Est marocain était autrefois assez actif par Sebdlou-Debdou. Depuis que Melilla est port franc, c'est de ce dernier point que partent, à l'usage des tribus marocaines jusqu'à Figuig, toutes les marchandises européennes.

Que Lalla-Marnia soit marché franc, El-Aricha marché franc, Djenan-ed-Dar encore¹. Développons à outrance nos relations commerciales de ce côté; ayons le seul courage de vouloir et d'être tenaces, et nous verrons bientôt venir à nous ces populations que l'intérêt seul guide et qui comprendront vite que leur intérêt est d'être avec nous.

Si une volonté ferme préside à tous ces efforts, je suis sûr qu'ils seront bientôt couronnés de succès, et quand la France sera devenue, grâce à ses agents, le pays bienfaisant par excellence au Maroc, nous pourrons peu à peu pénétrer dans ce pays. Ce sera la conquête pacifique, très possible, plus sûre et moins coûteuse que la conquête par la force.

Il n'y a pas bien longtemps, M. Balfour disait à la Chambre des Communes : « J'ose dire que la question du Maroc pourrait être réglée dans dix ans. » Bien entendu, M. Balfour conçoit cette question réglée au profit de l'Angleterre; notre devoir est donc de veiller attentivement et d'agir avec activité.

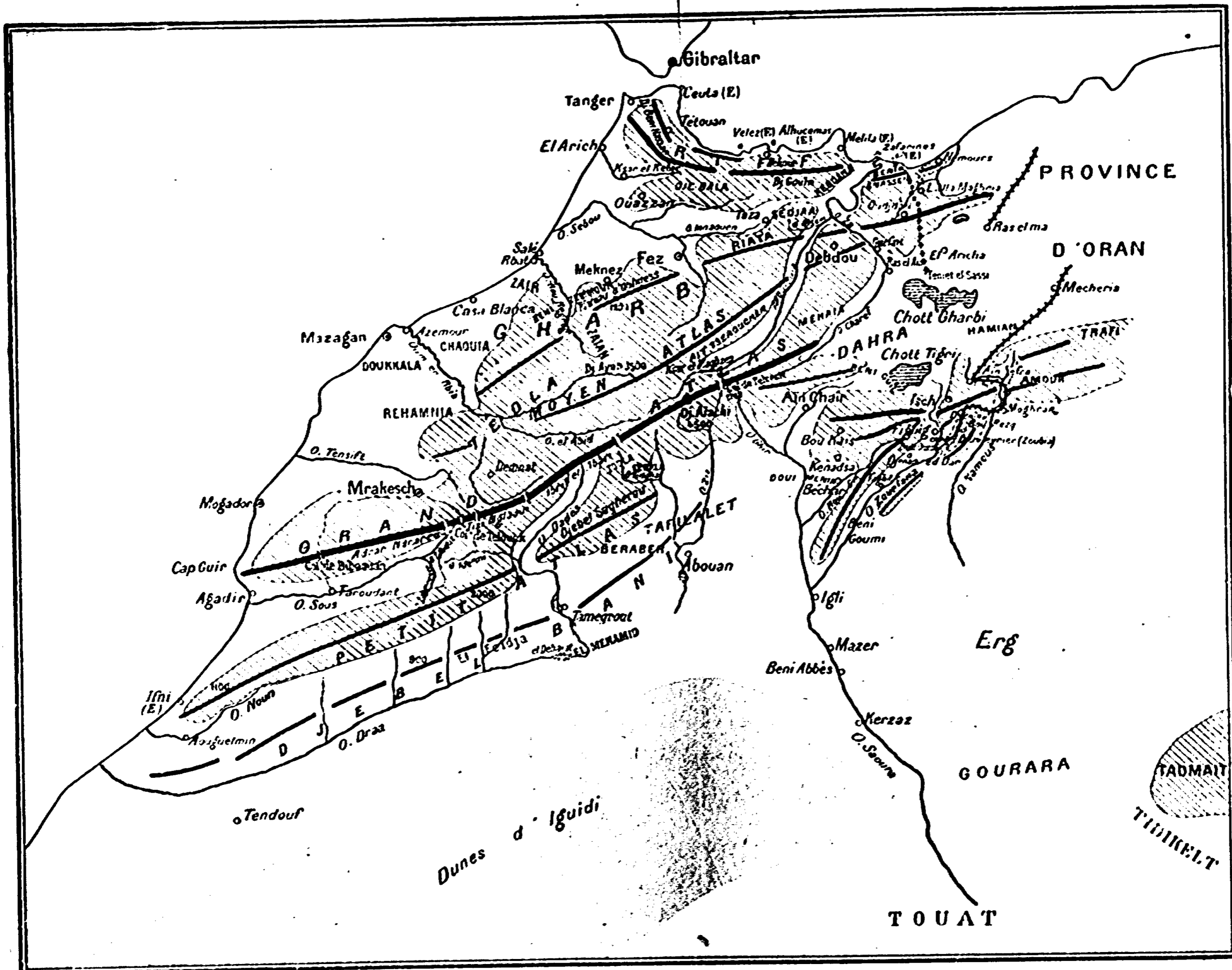
Faisons des concessions aux puissances dans d'autres régions; faisons-en au Maroc même sur des questions de tarifs et la

¹ Je crois que cette dernière mesure est en voie d'exécution.

question, débarrassée des complications et des convoitises européennes, devient la simplicité même, grâce à notre connaissance du monde marocain et à la situation que soixante-dix ans d'occupation en Algérie nous ont assurée en pays du Maghreb.

Si nous le voulons bien, l'œuvre civilisatrice de la France au Maroc fera des progrès rapides et éclatants, digne récompense de laborieux efforts.

CARTE DU MAROC



Mise à jour par le Capitaine Girard, d'après la carte du Capitaine Niessel (*Journal des Sc. militaires*, août 1901).

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^o, 2, RUE CHRISTINE.

324

AVANT-PROPOS

I. Considérations générales

II. Orographie du Maroc

III. Hydrographie du Maroc

IV. Principales divisions du Maroc. Principales villes

V. Produits du Maroc; flore; faune

VI. Du commerce au Maroc

VII. Des habitants

VIII. De la religion au Maroc

IX. Du gouvernement chérifien: justice, instruction publique, armée, marine

X. Quelques points intéressants

XI. La France et le Maroc